### BULLETIN DE LIAISON DE

# KOUNIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A. I.

EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - J.O. du 1er mars 1958

20, rue Eugène-Flachat - PARIS 17° — Tél.: 764.05.81

N° Commission paritaire: 296-D-73 du 15-5-72 — Routage 206

## COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

**FONDATEURS** 

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND. (†)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUMÉ

Généraux GAUTIER (†) (4° G.T.M.), LEBLANC (1° G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2° G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3° G.T.M.), PARLANGE (†) (4° G.T.M.), de SAINT BON (3° G.T.M.).

TURNIER (2° GTM)

Colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), Colonel LUCASSEAU.

VICES-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD († Général MELLIER (†).

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR : Jacques OXENAAR (†), Colonel Gérôme de GANAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général SORE, colonel Paul LUCASSEAU, Guy BOULA de MAREUIL, Gérôme de GANAY, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, André BUAT-MENARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Henri MULLER, Léon MERCHEZ, André PASQUIER, Jacques WINTER.

BUREAU

Président : Général SORE.

Vice-Président : André MARDINI.

Secrétaire Général : Colonel Guy de MAREUIL.

Trésorier : Henry MULLER.

Conseiller: André BUAT-MÉNARD.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les présidents des sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A.: Roger DUMONT.

Corse: Commandant CAMPANA. Lyon (Sud-Est): Colonel MAGNENOT.

Marseille: Commandant FILHOL.
Nice (Côte-d'Azur): Général MARCHAL.
Ouest: Colonel GUIGNOT.
Paris: Cne Léon MERCHEZ.
Sud-Ouest: Colonel JENNY.

Vosges: M. Georges FEUILLARD.

Association des Descendants de la Koumia:

Commandant Georges BOYER de LATOUR.

Commission Financière :

André BUAT-MENARD, André NOEL, Madame BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX, JEAN-BAPTISTE, Commandant PASQUIER.

Entr'aide: Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion: Jacques WINTER.

Porte-Fanion suppléant : Georges CUBISOL.

Secrétariat : 20, Rue E.-Flachat, PARIS-17° - Tél.: 764.05 81 - C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation anuuelle: 50 F (dont service du bulletin: 40 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du Bulletin est fixé à 40 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.

Permanence: Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures, au Club « RHIN ET DANUBE », 20, rue Eugène Flachat, PARIS, 17°, Métro Pereire-Maréchal Juin.

Correspondance: pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de La Koumia, 20, rue Eugène Flachat, 75017 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance. (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enveloppe).

## SOMMAIRE

<ul> <li>Le salut du président sortant</li> <li>Les vœux du président</li> </ul>	Général SORE	5
<ul> <li>Dernière minute</li> <li>Compte rendu de la réunion du conseil d'a</li> </ul>	dministration	5
du 28 novembre 1978	idilili ili di	6
IN MÉMORIAM		
<ul><li>— Le général BEAURPÈRE</li><li>— Le colonel Yves JOUIN</li></ul>	Général de SAINT-BON colonels	9
	PICARDAT et SAULAY Colonel LUCASSEAU	12
Le capitaine Pierre GODIN     Le colonel LIMOUSIS	Colonel ABADIE	15
<ul> <li>Le décès du colonel SAMUEL, président de la section Nice - Côte d'Azur</li> </ul>	H. MULLER	16
ARTICLES DIVERS		
<ul> <li>Le tabor de MOGADOR (Les troupes chérif de police des ports) 2° partie</li> </ul>	fiennes A. PANABIÈRE	18
<ul> <li>Renaissance de l'armée française en Afrique</li> </ul>	ue du Nord Général ALLARD	22
(la campagne d'Italie) 2° partie — Poèmes inédits	Vétérinaire capitaine	
— Trois récits marocains	P. BERNARD Colonel BEL MADANI	25 27
VIE DES SECTIONS		
— PARIS — SUD-OUEST		29
— MARSEILLE		35
— NICE — LYON		38
MONTSOREAU		40
ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA		41
CARNET DES GOUMS ET DES A.I.		46
NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES  — Une remise de décoration à MAJORQUE		47 47
AVIS DIVERS		
<ul> <li>URGENT (Appel d'un ancien des Goums)</li> <li>Véhicules pour blessés</li> </ul>		49
Le musée des trois guerres     Nouveaux tarifs d'abonnement		49 49
BIBLIOGRAPHIE		
<ul> <li>Les goumiers au temps de la reine Zénobie</li> <li>Cap Sud : le pivot africain</li> </ul>	Bernard SIMIOT Jacques LEGUÈBE	50 50
Le dernier capitaine     Capitaine en Algérie	Hervé LE MARRE Pierre HOVETTE	51 51
— Les commandos du désert	Jean BOURDIER	52
LOIS ET DÉCRETS		54
NOUVEL APPEL DE L'ASSOCIATION DES S.A.S.		62

## LE SALUT DU PRÉSIDENT SORTANT

La transmission des missions essentielles de la présidence de la KOUMIA s'est déroulée sous le signe de la réflexion et de la sérénité, comme l'aboutissement normal d'une tâche exigeante mais sacrée et exaltante à plus d'un titre.

Cette tâche continue appelle un perpétuel renouveau et surtout des relais d'action et de personnes qui veillent à ce que la fidélité du souvenir ne sombre pas dans l'atonie intellectuelle qui menace sournoisement les œuvres du passé.

En effet, contre l'ignorance ou les orientations dirigées, nous avons à défendre la vérité historique d'un passé récent — le nôtre —, à sauvegarder l'image de marque des A.I. et des Goums, l'idéal et l'identité de notre action de pacification marocaine, le souvenir de nos morts et de leurs exploits comme aussi l'honneur de leurs familles et la fierté de leurs descendants.

Les yeux fixés sur les frontons de Montsoreau, nous avons à protéger nos propres monuments et les trésors de notre magnifique Musée, fresques émouvantes ou glorieux témoignages de tant d'années de combats et de sacrifices.

Le général SORE a répondu présent et je lui transmets le flambeau avec reconnaissance en évoquant non sans émotion la cohorte des fondateurs, des présidents, et de tous ceux qui ont bâti la KOUMIA.

Je remercie respectueusement le général GUILLAUME, notre chef, les présidents d'honneur, les présidents de section, les membres du Conseil, de la confiance qu'ils m'ont témoignée avec tant de bienveillance.

Je demande aux camarades et collaborateurs du bureau, équipe originale, dynamique et dévouée, d'oublier les imperfections d'une présidence souvent vagabonde et de croire à ma vive gratitude.

A tous les membres de la KOUMIA, à ceux ou celles qui souffrent ou qui pleurent leurs chers disparus, aux équipes dévouées des derniers congrès, aux camarades fidèles des sections régionales, aux descendants des anciens très heureusement groupés dans une association en pleine expansion, aux Amis des Goums, à ceux que nous cherchons encore pour les tirer affectueusement de leur solitude, je vous renouvelle les vœux fervents que je vous ai adressés depuis 1975.

En toute amitié, rassemblez-vous sous nos fanions glorieux et défraîchis pour que

VIVE LA KOUMIA.

## LES VŒUX DU PRÉSIDENT

Le 10 juin dernier, à LYON, l'assemblée générale de la KOUMIA prenaît acte de la demande du colonel LUCASSEAU d'être relevé de ses fonctions de président de la KOUMIA, pour raisons personnelles après trois années de service.

Depuis, sur d'affectueuses et pressantes instances, j'ai accepté, non sans avoir évoqué l'âge avancé et l'éloignement de la capitale, d'exercer, à court terme, cette lourde succession, pour permettre les candidatures de camarades plus jeunes, s'imposant par leurs qualités humaines, le goût de rassembler, aptes à exercer un mandat de président, à durée normale.

Au seuil de l'année nouvelle, en étroite union avec les membres du Conseil d'administration, nous prions les adhérents, les descendants et les amis de la KOUMIA, de trouver, dans ce message, l'expression de nos vœux et souhaits pour eux et leurs familles, en ayant une pensée émue pour ceux et celles qui ont été cruellement frappés dans leur affection au cours de l'année 1978.

Nous nous faisons l'interprète de tous pour adresser au général GUILLAUME et aux présidents d'honneur, leurs souhaits respectueux et les assurer de leur attachement à la KOUMIA.

Nous savons pouvoir compter sur les présidents des sections régionales et leurs bureaux, pour que vive la KOUMIA et que soient plus étroits encore les liens d'amitié et de solidarité existant entre tous les membres, dans le souvenir de la « geste » des Goums marocains et du service des Affaires indigènes du Maroc.

Nous avons un magnifique musée à MONTSOREAU; nous éditons un bulletin de liaison envié par des associations à gros effectif; que chacun y apporte son écho, selon ses moyens.

Notre avenir est pratiquement assuré par la prochaine mise en place définitive de la fondation « KOUMIA-MONTSOREAU » et le démarrage officiel de l'association des Descendants des membres de la Koumia.

Que 1979 soit, pour nous tous, une bonne année!

Comptant sur tous, nous vous donnons rendez-vous les 16 et 17 juin 1979, pour la prochaine assemblée générale annuelle à SAUMUR-MONTSOREAU, dans un programme rénové.

Général SORE

#### **DERNIÈRE MINUTE**

Nous apprenons avec tristesse le décès du général SORE, président de notre association, survenu le 10 décembre 1978.

Le colonel LUCASSEAU, président par intérim, a présenté les condoléances de la Koumia à Madame la générale SORE.

# Conseil d'administration de la Koumia

du mardi 28 novembre 1978 au siège de l'association

#### PRÉSIDENCE DE L'ASSOCIATION.

En ouvrant la séance, le colonel LUCASSEAU salue l'un des plus actifs présidents de section, le général SORE, qui a posé sa candidature pour entrer au Conseil d'administration.

#### RESTRUCTURATION DU BUREAU.

Le nombre des membres du conseil d'administration passe provisoirement de 15 à 20 et, à la prochaine assemblée générale, les statuts seront modifiés en conséquence.

Le général SORE est élu, à l'unanimité, président de l'association, en remplacement du colonel LUCASSEAU, président sortant.

Le colonel LUCASSEAU est nommé président d'honneur de la Koumia. Le colonel JENNY remplace le général SORE à la présidence de la section Sud-Ouest.

Le lieutenant-colonel Georges GAUTIER (A.I., Goums, commandant de la Garde noire), le commandant de LATOUR (fils de « KHALI MOHA »), président de l'association des descendants de la Koumia, M. HUCHARD, administrateur civil en retraite, ancien officier du 3° G.T.M., veulent bien accepter de poser leur candidature pour faire partie du conseil d'administration de la Koumia, à titre de :

M. GAUTIER: Secrétaire général adjoint

M. de LATOUR: Président de l'association des descendants.

M. HUCHARD: Conseiller administratif

de la fondation KOUMIA-MONTSOREAU.

Ils sont cooptés jusqu'à l'élection par la prochaine assemblée générale.

#### ASSEMBLÉE GENERALE 1979.

La date en a été fixée aux 16 et 17 juin 1979.

Le colonel DORANGE, qui veut bien s'occuper de l'organisation de cette réunion, présente une ébauche du programme de ces deux journées :

#### Le samedi 16 juin.

Assemblée générale à MONTSOREAU, suivie de la messe traditionnelle à 18 heures, célébrée, comme en 1977, par l'aumônier militaire de TOURS.

Pot et départ à 19 h. 30 pour SAUMUR, où est prévue, à 20 h. 30, la reprise du Cadre noir.

Spectacle « Son et lumière » au château du Lude (environ 35 kms de SAUMUR). Souper après le spectacle.

#### Le dimanche 17 juin.

Le matin, visite de l'Ecole d'équitation.

Déjeuner dans la salle des Abbesses à FONTEVRAULT.

#### LES SECTIONS.

#### NICE - COTE D'AZUR.

Le général Jean MARCHAL a été nommé président, en remplacement du colonel SAMUEL, décédé.

#### CORSE

La question de la présidence a été évoquée, mais non résolue. Le président de la Koumia doit reprendre la liaison avec la Corse.

Il est envisagé deux sous-sections : à AJACCIO et à BASTIA. La question du monument du TEGHIME est à voir.

#### **OUEST**

Le colonel GUIGNOT s'efforce de monter une section. Il a actuellement une soixantaine d'adhérents. Cette section comprendrait la Bretagne, la Basse Normandie et le département de Maine et Loire.

Par contre, la Vendée fait partie de la section Sud-Ouest.

#### PARIS

M. MERCHEZ déplore le peu de participation des adhérents de la région parisienne aux réunions mensuelles du 3° mardi.

#### FONDATION KOUMIA - MONTSOREAU.

Les statuts paraissent suffisants, sauf l'« objet » de la Fondation (pas assez explicite).

Il pourrait être prévu des expositions à MONTSOREAU, des bourses, des concours pour des membres de l'association des descendants, qui viendraient y faire des études.

Le président de l'association des descendants des membres de la Koumia, le commandant BOYER de LATOUR, fera partie du conseil d'administration de la fondation, avec un membre de l'association, M. Michel AUNIS, le fils du général AUNIS, qui a été pressenti.

Le colonel LUCASSEAU s'occupe de la fondation jusqu'à sa mise sur pied définitive, avec M. HUCHARD comme conseiller administratif et M° REVEILLAUD comme conseiller juridique.

#### L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS.

Le colonel LUCASSEAU remercie le commandant BOYER de LATOUR de ses efforts pour la mise sur pied de cette association.

Celle-ci est maintenant officielle. La parution au Journal officiel est attendue. Le commandant BOYER de LATOUR souhaite un responsable de l'association au sein de chaque section régionale de la Koumia.

Les colonels CARRERE (décédé) et PICARDAT sont nommés présidents d'honneur de la Fondation.

#### PÉRIODICITÉ DU BULLETIN.

L'association, ne publiant dans ses bulletins que des informations générales, n'est pas tenue au nombre annuel de 4 bulletins.

Pour 1978, la plaquette sur le musée de MONTSOREAU constituera la 4° publication de l'année.

Pour 1979, le nouvel annuaire pourrait compléter les trois bulletins habituels. Le secrétaire général remercie le colonel SAULAY de sa participation au bulletin, mais souhaite que beaucoup d'adhérents nous envoient également des articles.

#### VOYAGE EN ITALIE DES ANCIENS DU C.E.F.I.

La Maréchale JUIN regrette le peu de participation des membres de la Koumia au voyage annuel des anciens du C.E.F.I. en Italie. Elle pense que le pèlerinage de 1979 (le 35°) sera probablement le dernier auquel elle prendra part.

Les adhérents de la Koumia intéressés par ce voyage peuvent prendre contact dès maintenant avec le secrétariat du C.E.F.I., 19, Rue Saint-Marc - 75002 PARIS (Tél.: 742.94.52).

Le président de la Koumia souhaite que des liaisons plus étroites soient établies, dans chaque section, avec les anciens du C.E.F.I.

#### MONTSOREAU.

Le commandant PASQUIER fait un bref exposé du fonctionnement du musée. Il est suggéré de faire un cadre, sur parchemin, avec toutes les citations collectives des G.T.M. et, au-dessous, les ordres généraux.

#### L'HISTORIQUE DES GOUMS.

Le général GUILLAUME avait demandé aux historiens de penser à sa préparation.

Il comprendrait, en première partie, la formation des goums, depuis 1908 et, en seconde partie, le rôle des goums pendant la guerre.

Le colonel SAULAY pourrait prendre contact avec le directeur du service historique des Armées à VINCENNES et avec le colonel GUIBERT, rédacteur en chef de la revue historique des armées, successeur du colonel JOUIN.

#### • ŒUVRES SOCIALES.

Madame BRAULT-CHANOINE fait l'exposé de l'aide aux étudiants pour l'année scolaire 1978 - 1979 et des divers cas nécessitant une aide spéciale.

## IN MÉMORIAM

# Le général BEAURPÈRE

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès subit, le 20 juin au soir, du général BEAURPÈRE que nous avions été si heureux de revoir quelques jours plus tôt, le 11 juin, à l'assemblée générale de LYON. Il paraissait alors bien remis d'un récent accroc de santé.

Nous ne pouvions réaliser que lui, si bouillonnant de vie et si dynamique, venait de nous quitter avec une telle rapidité.

Avec lui disparaît un officier qui a servi son pays avec passion, que ce soit au MAROC, en FRANCE ou en INDOCHINE et qui fut, en particulier un des principaux artisans de la pacification du Sud Marocain, ayant su entretenir des relations confiantes et cordiales avec les populations de cette région.

Né le 31 octobre 1903 et issu d'une famille de militaires, il en avait hérité le culte de l'Honneur et du Devoir ainsi que l'attachement aux valeurs traditionnelles. C'est ainsi qu'il conservait pieusement la cuirasse d'un de ses aieux qui avait chargé à REICHSHOFFEN.

Dès son plus jeune âge, il est attiré par le métier des armes qui sera pour lui une véritable vocation.

Entré à l'école de SAINT-CYR, en 1922, il fait partie de la promotion de METZ et STRASBOURG, dont il est un des éléments d'avenir.

Sorti de l'école, en 1924, dans un très bon rang, il a la satisfaction de pouvoir choisir le 61° régiment de tirailleurs marocains, en garnison à MAYENCE.

Quelques mois plus tard, il part avec ce régiment pour le MAROC. Dès les premiers combats dans le RIF, en particulier à la zaouia de MOULAY AMRANE, il se fait remarquer par son allant, son audace et son sang-froid, comme il ressort des deux élogieuses citations qui lui sont décernées.

Du 1° janvier au 30 juin 1927, il suit à RABAT le cours des Affaires indigènes du MAROC. Il a la joie d'y retrouver huit camarades de promotion : ANTIER, FLEURIEU, LACOMME, LECOMTE, MAISTRE, NIOX, TUDER et SYSTERMANS.

A sa sortie du cours, il est affecté à un poste de création récente, OUARZAZATE. Il y est l'adjoint d'un officier très en vue, auquel il restera très attaché toute sa vie, le capitaine SPILLMANN.

En collaboration avec lui, il effectue un travail de renseignements très documenté sur la région DADÈS, HAUT DRAA qui sera très utile lors de la pacification de cette contrée. Il prend part à toutes les opérations qui ont lieu dans ce secteur, jalonnées par l'occupation de BOU MALEN, IMITER, le TODRHA. Le 13 février 1932, il est grièvement blessé au combat de l'OUED IFERRH, lors de la liaison entre les troupes de la région de MARRAKECH et celles des CONFINS. La Croix de chevalier de la Légion d'honneur et 3 citations à l'ordre de l'armée récompensent ses services.

Au cours d'un séjour au Bureau régional de MARRAKECH, il épouse, le 27 juin 1934, MIle de la BAUME, fille du général adjoint au commandant de Région. Elle sera pour lui une précieuse auxiliaire, autant dans le bled qu'en ville, où par son sens de l'accueil, sa finesse et sa distinction, elle sait créer une sympathique ambiance d'amitié et de camaraderie.

Mais BEAURPÈRE a la nostalgie du bled et demande à y retourner. Il prend alors la direction du bureau de TAFRAOUT dont, secondé par sa jeune femme, il poursuit la construction avec goût et ingéniosité.

Rentré en FRANCE, en 1939, pour effectuer son temps de commandement de capitaine, il est affecté au 152° régiment d'infanterie, à COLMAR.

C'est avec ce beau régiment des « Diables rouges », de la division de LATTRE, qu'il prend part à la campagne de 1939-40, essayant par tous les moyens d'arrêter l'avance allemande.

On ne peut mieux retracer sa valeureuse conduite, en mai et juin 1940, qu'en reproduisant une de ses citations à l'ordre de l'armée : « Chef de bataillon qui au cours des combats des 9 et 10 juin 1940, malgré des attaques d'un ennemi très supérieur en nombre, a conservé l'intégrité de la position qui lui était confiée faisant preuve au cours de cette résistance, d'un calme et d'un courage magnifiques, exaltant chez tous, par son exemple, la volonté absolue de tenir ».

Il est regrettable que tous les bataillons ne se soient pas battus comme celui du commandant BEAURPÈRE!

Sa brillante conduite lui vaudra, à titre exceptionnel, la rosette et le 4° galon.

Malheureusement, quelques jours plus tard, malgré tous ses efforts, faute de munitions, il doit se rendre. Pendant cinq longues années, il connaît la captivité. Il souffre beaucoup physiquement et encore plus moralement de cette inaction, si contraire à son tempérament.

A son retour en FRANCE, il suit le Cours de hautes études d'administration musulmane, puis commande le 10° bataillon de chasseurs à pied.

En 1947, son ami, le colonel LECOMTE, le fait revenir au MAROC et l'affecte à son Secrétariat politique.

Puis, il commande les Goums marocains qu'il visite inlassablement, de jour et même de nuit, s'efforçant d'améliorer la situation des goumiers et de leurs cadres.

En 1949, il prend les fonctions de Secrétaire général de la région d'AGADIR.

Mais ces différents postes ne satisfont pas entièrement son besoin d'action. On se bat en INDOCHINE, il demande, en 1953, à y aller. On lui confie le commandement du secteur délicat de TOURANE où les éminents services qu'il rend sont récompensés par deux citations à l'ordre de l'armée.

En 1955, il revient de nouveau au MAROC où la situation se dégrade. Dans cette période d'instabilité, il exerce différents commandements. En particulier, pendant l'hiver 1955-56, il est l'adjoint tactique à FEZ du général BERTON et l'aide à rétablir la sécurité sur le front nord.

Après l'indépendance du MAROC, il est, pendant plusieurs mois directeur de cabinet du général commandant la zone du nord Oranais et reçoit la croix de la valeur militaire avec palme.

Il demande alors à prendre sa retraite par anticipation. Il est promu général de brigade le 1<sup>er</sup> juillet 1960.

Ses états de services particulièrement brillants (une blessure et 11 citations dont 7 à l'ordre de l'Armée) sont récompensées par son élévation, en 1962, à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Par modestie, il renonce à se faire décorer aux Invalides ; il préfère recevoir cette plaque des mains de son ancien chef et ami, le général SPILLMANN, au cours d'une cérémonie intime.

Sa carrière militaire terminée, il ne veut pas rester inactif et, pendant quelques années, il prend une situation civile.

Enfin, il se retire aux environs de SARLAT où son goût de l'histoire l'incite à créer un musée régional tout en assurant à PERIGUEUX, le secrétariat du musée militaire du PERIGORD.

Tous ceux qui ont connu BEAURPÈRE ont été frappés par son intelligence pratique doublée d'un solide bon sens, par son dynamisme débordant, son rayonnement, son inlassable activité dont il était parfois difficile de suivre le rythme, la droiture de son caractère, son optimisme et sa gaieté que n'avait pas altérés un cruel deuil familial.

Travailler sous ses ordres était un plaisir. Il savait rendre clairs les problèmes compliqués et il galvanisait toutes les énergies. Dans tous les postes qu'il a occupés, il s'est révélé un chef d'élite en qui on avait entière confiance.

Ayant eu le privilège de compter parmi ses amis, j'ai apprécié ses grandes qualités de cœur, sa fidélité en toutes circonstances, l'extrême délicatesse de ses sentiments et son indulgence envers ses semblables, dont il mettait plus volontiers en relief les qualités que les défauts.

Sa mort nous laisse un grand vide. Mais notre peine est adoucie du fait qu'il nous a quittés ayant conservé jusqu'à la fin de sa vie une jeunesse de caractère et un enthousiasme de sous-lieutenant. Il n'a heureusement connu ni les affres de la mort ni une vie amoindrie dont il aurait particulièrement souffert. Il est mort à 74 ans sans avoir connu la vieillesse...

Comme me l'écrivait un de nos amis communs : « juste parmi les justes, Dieu l'aura accueilli directement en son Paradis ».

Les obsèques de BEAURPÈRE ont été simples comme il avait vécu. La messe a été célébrée à la cathédrale de SARLAT. Les honneurs militaires ont été rendus par un peloton du 5° chasseurs, venu de PERIGUEUX. Il a été inhumé au cimetière de cette ville.

La KOUMIA était représentée à ses obsèques par le colonel et Mme ABADIE, le colonel et Mme Bel MADANI, madame FEAUGAS, monsieur ALBERT, et moi-même qui ai pu adresser à notre ami un dernier Adieu de notre part à tous.

La KOUMIA renouvelle à Madame BEAURPÈRE et à ses fils, Bernard et Nicolas, toute la part profonde qu'elle prend à leur chagrin et les assure que le souvenir de leur mari et père restera profondément gravé dans nos cœurs.

Général de SAINT-BON

## Le colonel Yves JOUIN

Sorti de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1931 avec la promotion Mangin, le sous-lieutenant JOUIN est affecté au 137° R.I. à Quimper, où il noue des amitiés qui ne s'éteindront qu'à sa mort.

Mais c'est au Maroc que son destin l'attend. Volontaire pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs, les T.O.E., il est mis, en 1935, à la disposition du général commandant supérieur des troupes au Maroc, et rejoint le 2° R.T.M. à Marrakech, ... ou plus exactement à Tiznit, où son bataillon tient les postes des marches sahariennes du pays, récemment pacifiées.

Ce passage brutal de la lande bretonne à la steppe aux horizons infinis décide de sa carrière. A peine a-t-il rejoint sa compagnie, qu'il demande à être détaché à l'encadrement des goums marocains. Et c'est au 10° goum, à Tazzarine, qu'il revêt pour la première fois, en 1936, la djellaba brune.

Les goums le conduisent tout naturellement au cours des Affaires indigènes, qu'il suit en 1937, à Rabat. Mais, sitôt le stage terminé, il reprend la route du sud, et c'est Anja et le 48° goum, Goulimine et le 25° goum... quand éclate la guerre.

Mai, juin 1940... le désastre,... les années noires. Dans son patriotisme ardent, JOUIN ne doute pas de la victoire finale de nos armes. Le 1° septembre 1940, il prend le commandement du 103° goum de marche, issu du glorieux 3° goum des temps héroïques, alors stationné à Tafrannt-de-l'Ouerrha, — (dont le chef d'annexe était le tout jeune capitaine SAULAY). Avec cette unité, JOUIN s'intègre dans ce groupement de goums, qui se forme à l'Ourtzagh, sur les bords de l'Ouerrha, pour surveiller la frontière du Rif espagnol, sous les ordres du capitaine GAULIS, puis du commandant FOURNIER. Il pratique alors l'entraînement clandestin, avec ses marches et contre-marches décidées toujours sur alerte, en fonction des inspections-surprises des commissions d'armistice.

Novembre 1942... le débarquement américain, avec ses bavures. Les méhallas chérifiennes s'effaçent, devant les goums et les tabors marocains, prêts au combat.

Pendant cette période de transition, le 103° goum est devenu le 83° goum, unité cohérente, bien entraînée et disciplinée, qui va se distinguer en Italie sous les ordres de son chef. Longtemps, très longtemps, les anciens du 83° goum se réuniront, périodiquement, autour de JOUIN, qui était resté pour eux « leur capitaine ». Dans le même temps, le groupement de goums de l'Ourtzagh est devenu le 9° tabor marocain, aux ordres du commandant PICARDAT, qui aura l'honneur de le commander jusqu'à la victoire. Il formera, avec les 10° et 17° tabors, le 3° G.T.M. du commandant, bientôt lieutenant-colonel, MASSIET du BIEST.

Et c'est l'épopée : le débarquement dans la baie de Naples, le Garigliano, puis, dans la brêche ouverte, la ruée sauvage des trois G.T.M. du général GUILLAUME, meute hurlante découplée en avant-garde de la minuscule armée française du général JUIN, Rome, Sienne,... Inutile d'épiloguer : tous les goumiers se souviennent.

Pendant ces journées exaltantes où la victoire, de nouveau, sourit à nos drapeaux, JOUIN fait de son goum le fer de lance du tabor. Le 15 mai 1944, dans la plaine d'Ausonia, il bouscule les positions allemandes malgré le tir violent des armes automatiques, et ouvre au tabor la route de Vallocia... par la falaise! faisant au passage 17 prisonniers et s'emparant de 5 mitrailleuses.

Mais sa santé ébranlée, — il est fortement impaludé — ne lui permet pas de conserver son commandement. C'est comme adjudant-major chargé de la base arrière du tabor, qu'il participe au débarquement de Provence, avant de rentrer au Maroc, en février 1945. Il est affecté, une nouvelle fois et sur sa demande, dans l'extrême-sud marocain, à Aqqa, dans les confins algéro-maroco-mauritaniens.

Au fil des trois années qu'il passe dans cette cluse du Bani, sa vocation saharienne s'affirme, en même temps que son goût pour la lecture et l'étude. C'est à Aqqa qu'il commence à constituer l'importante bibliothèque qu'admireront tous ceux qui iront le voir à Zagora.

JOUIN, en effet, fait partie, avec le colonel TIVOLLE et le commandant SAULAY, de cette dernière «équipe» de Ouarzazate, dont le colonel de FLEURIEU, son chef, n'a oublié ni la confiance ni l'amitié réciproque, qui en étaient le ciment. Le colonel BEL MADANI, qui fut l'un de ses nombreux amis, souligne avec émotion la droiture de son caractère, son sens de l'équité et de l'humain, la sagesse de ses jugements, et, surtout, ses profondes qualités de cœur, qu'il s'efforçait — mal — de dissimuler sous des dehors un peu froids et distants. Aussi ne tarde-t-il pas à gagner le respect, puis l'amitié des populations du Draa dont il a la charge. Et cette amitié ne se dément jamais, même pendant la période douloureuse qui précède et suit le retour du Maroc à l'indépendance.

A côté de celui du « lieutenant Slimane » (SPILLMANN), que tous les draoua connaissent et vénèrent toujours, le souvenir du « commandar Jouâ » est resté vivace d'Agdz au M'hammid. Sans aucun doute, lorsque la nouvelle de sa mort est parvenue dans la lointaine palmeraie, nombreux auront été ceux qui auront appelé sur lui la miséricorde de Dieu l'Unique : « Allah i-rahm-ou ».

Cet officier de l'Armée d'Afrique, ce goumier, était aussi un érudit, naturellement porté vers l'histoire militaire de notre pays. Lorsque sonna pour lui l'heure du retour dans l'Hexagone, il obtint d'être affecté au service historique de l'Armée de terre, à Vincennes. Chargé de la section de l'Outre-Mer, il consacra une large part de son activité au classement méthodique des archives du Maroc, apportant un soin particulier à celles des Affaires indigènes et aux journaux de marche des goums. Appelé ensuite aux importantes fonctions de Rédacteur en chef de la Revue Historique des Armées, il sut, avec des moyens mesurés, accentuer le caractère interarmées de la revue et élargir son audience dans les milieux universitaires, français et étrangers.

JOUIN avait le culte du souvenir. Le livre qu'il écrivit, en collaboration avec « Pierre-François », sur la campagne de l'Armée française en Orient : « Uskub,... c'est loin. Balkans 1918 », est un hommage à la mémoire de son père, officier supérieur qui participa à cette campagne.

Ses pélerinages au cimetière français de Venafro, sa participation aux rencontres d'anciens combattants, français et allemands, témoignent aussi de cette ouverture d'esprit. Le 20 mai dernier, il se trouvait aux côtés du général de SAINT-BON, avec les anciens du 3° G.T.M. venus se recueillir sur la tombe de leur chef, le général MASSIET du BIEST.

A Lyon, en la basilique Notre-Dame-de-Fourvière, l'aumônier militaire qui célébrait la messe à l'intention de nos morts, chrétiens et musulmans, évoqua dans son homélie, l'infinie bonté de Dieu, notre Père à tous. C'était le 11 juin. Et voilà que, le 30 du même mois, tu as rejoint dans son Royaume, ta chère épouse, dont il convient ici d'associer la mémoire à la tienne.

Repose en paix, Yves, dans ce cimetière de Cap d'Ail, — autre cimetière marin — face à cette terre du Moghreb que tu aimais tant. Français et Marocains, tes nombreux amis garderont fidèlement ta mémoire, et Soizik, ta fille, notre nièce, sait qu'elle peut compter en toute circonstance sur nous.

#### Colonels A. PICARDAT et J. SAULAY

Assistaient aux obsèques du colonel JOUIN, le 5 juillet 1978, à Cap d'Ail aux côtés de sa fille Soizik entourée de quelques amis :

- les colonels GILBAIN, représentant la « Koumia », TIVOLLE, DORANGE, SAULAY, le commandant MATHONNIERE, des A.I. et des goums du Maroc;
- M. le docteur GAMBINI, ancien médecin des goums à l'Ourtzagh.
- M. Henri BAZIN, ancien contrôleur civil, ami des goums;
- le général FOURNIER, les colonels GINABAT, NASICA, NERI, de la promotion « Mangin » ;
- le colonel GUIBERT, Rédacteur en chef de la Revue Historique des Armées.

## Le capitaine Pierre GODIN

Né le 25 juin 1904 à Caen, le capitaine GODIN s'est éteint le 7 juillet au terme d'une longue et douloureuse maladie, en toute lucidité, totalement épuisé par la souffrance, entouré de l'affection des siens et de nombreux amis.

Il vivait pour servir, aider les autres, rassembler les bonnes volontés. Dans l'esprit de cette mission il avait créé à Rennes la section C.E.F.I. et l'avait animée pendant de longues années malgré sa santé précaire et déficiente. C'est à cette époque que l'avais admiré son courage et sa générosité.

De 1927 à 1932 il sert aux goums dans le Sud marocain comme chef de section au 26° goum, il participe aux opérations des Ida ou Tanane, aux soumissions des tribus de l'Anti Atlas et aux poursuites de djouch sur l'Oued Draa.

De 1935 à 1937, il pitonne dans l'Atlas central.

Nommé sous-lieutenant en 1940 il est appelé à l'E.M. des Goums marocains et rejoint le 2° goum en 1943. En Italie, le 27-2-1944, il se distingue à Castelnuovo où il ramène sous le feu d'un poste allemand, les corps d'un officier et d'un tirailleur, et le 26 mai à Vallecorsa.

Il est cité également au cours de la bataille de Marseille et dans les Vosges.

Comme lieutenant il est chef du 1er bureau de l'E.M. du général cdt les Goums marocains en Allemagne. Rentré au Maroc, il est adjoint à la Direction des affaires politiques.

Nommé capitaine en 1953, partout, il est noté comme un modèle de dévouement, d'allant et de courage. Il quitta l'armée, sa raison de vivre, avec beaucoup de peine.

Comme tous les chefs de section de goum, il fut tout au long de sa carrière et de sa vie, un homme bon et modeste mais de personnalité attachante, dévoué à ses chefs et à ses hommes, qui servait un métier d'honneur, et cela, tout simplement.

Il était titulaire de la médaille militaire et de la croix de la Légion d'honneur. C'est avec une émotion qui égalait la sienne, que j'épinglais en 1975 sur sa poitrine haletante la rosette d'officier de la Légion d'honneur, au sein de la section du C.E.F.I. de Rennes qu'il avait tant aimée.

Que sa famille sache que le capitaine GODIN emporte les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu dans une carrière bien remplie.

Madame GODIN, épouse attentive et dévouée, très courageuse aux heures difficiles m'a écrit son désir de rester membre de la Koumia, comme son mari avait été fidèle aux goums toute sa vie entière.

St.-Malo, juillet 1978 Le Président

## Le colonel René LIMOUSIS

Nous venons de perdre le colonel René LIMOUSIS, mort le 19 octobre 1978 dans le SARLADAIS où il avait pris sa retraite. Agé de 86 ans, il était un des plus anciens officiers du Service des Renseignements du MAROC et des Affaires indigènes, où il était entré en 1919.

Engagé volontaire au 4° spahis tunisiens, il combat en France, dès le début de la guerre de 1914 et obtient en 1915 sa pemière citation à l'ordre de l'Armée.

Après un stage à l'Ecole de cavalerie de SAUMUR en 1918, il est détaché au 2° Bureau, puis en 1919 au Service des Renseignements du MAROC.

Le 30 juin 1920, le lieutenant LIMOUSIS se fait remarquer à AIN MAATOUF, où, par une intervention, hardie il dégage les abords d'un blockhaus investi par un ennemi nombreux et mordant, qu'il met en fuite. Il est cité à l'ordre de l'Armée.

Réintégré dans son arme d'origine en 1923, il rejoint en 1927 les Renseignements du Maroc, dans le territoire du TADLA. En 1929, il est intégré dans l'équipe de LOUSTAL - GUILLAUME qui prépare la campagne de pacification du MAROC CENTRAL et prend part dès 1929 aux opérations militaires qui se prolongeront jusqu'en 1933.

Quatre citations dont deux à l'ordre de l'Armée sanctionnent ses brillantes qualités militaires et son sens politique avisé, dans l'administration des tribus qu'il contrôle. C'est que, arabisant et berbérisant distingué, il a su gagner la

confiance des BERBERES nouvellement soumis au MAGHZEN, appliquant ainsi avec succès la politique indigène du Maréchal LYAUTEY, mise magistralement en action par le général de LOUSTAL.

Repris par la cavalerie en 1936, il part en 1939 sur la ligne MAGINOT avec le 7° spahis.

Interné en Suisse, avec son régiment en 1940, puis rapatrié en 1941, il est affecté à l'ECOLE DE CAVALERIE D'ALGER et participe aux opérations de débarquement des alliés en novembre 1942.

En 1943, détaché à GAFSA, comme commandant d'armes, il assure la liaison avec les autorités américaines faisant preuve de tact, de fermeté et d'initiative.

Repris par les Affaires indigènes du MAROC en 1944, il y termine sa carrière dans les commandements territoriaux comme colonel commandant le Territoire du HAUT-MSOUN. Il est commandeur de la Légion d'honneur.

En retraite, près de SARLAT, il continue à rendre des services comme président du Comité de SARLAT de la Société d'Entraide de la Légion d'honneur.

C'est ainsi qu'il termine sa vie si bien remplie jusqu'à la fin au service de son pays.

J'avais fait la connaissance du lieutenant LIMOUSIS en 1928. Il était chef du bureau des A.I. de KEBBAB, alors que j'étais chef du bureau voisin des AïT ISHAQ.

J'avais pu alors apprécier son esprit de camaraderie, la chaleur de son accueil, chaque fois que j'allais le voir, son caractère courtois qui rendait faciles ses relations avec ses supérieurs comme avec ses camarades et ses subordonnés.

Ses qualités personnelles jointes à celles qu'il avait héritées de sa formation de cavalier et de sportif avaient fait du colonel LIMOUSIS, un des meilleurs exécutants de la politique indigène de LYAUTEY, qui avait voulu conduire le MAROC à l'indépendance dans l'amitié avec la FRANCE et qui y réussit en grande partie grâce à eux. A ce titre nous garderons fidèlement son souvenir.

Colonel J. ABADIE



## Décès du colonel SAMUEL

Le colonel SAMUEL, président de la section de NICE, est décédé le vendredi 3 novembre, dans la soirée, à NICE. Il était dans sa quatre-vingt-sixième année.

La nouvelle est parvenue le samedi 4 vers midi à PARIS. Il était trop tard pour avertir les sections par télégramme, les personnes que j'ai voulu atteindre n'étaient pas chez elles (long week-end de la Toussaint) et il y avait grève partielle de chemin de fer.

Dans ces conditions, il ne restait au trésorier que la solution de se rendre lui-même à NICE pour y représenter la KOUMIA. Mais c'était aussi pour lui une dernière occasion de remercier le colonel SAMUEL qui avait joué un grand rôle dans le déroulement de sa carrière. En effet le colonel SAMUEL l'avait accueilli au MAROC en janvier 1941 et affecté à TAFORALT. En tant que commandant de la Méhalla d'OUJDA il avait eu, à plusieurs reprises dû faire preuve de beaucoup de compréhension et d'une très grande mansuétude pour un jeune sous-officier, fougueux et indiscipliné. J'en avais gardé une grande reconnaissance au colonel SAMUEL. Et depuis trois ans, comme trésorier j'entretenais avec le président de la section de NICE une correspondance mi-officielle, mi-personnelle très suivie. En juin dernier, lors de l'Assemblée générale, l'ex-« Pacha de TAFORALT » avait présidé la table des représentants du X° Tabor à la formation duquel il avait procédé en 1940.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 6 novembre à 10 h. 15 dans l'église du Monastère de CIMIEZ à NICE. Après la cérémonie religieuse, le colonel LACROIX, doyen d'âge, a rendu un dernier hommage au défunt, rappelant brièvement sa vie et son action, et présentant nos condoléances à Mme SAMUEL et sa famille. Etaient présents: Les colonels BENOIST et Mme, BERARD, CALLIÈS, DENAIN, H. DORANGE, EUGÈNE et Mme, GUERMOUCHE et Mme, LACROIX et Mme, LEBLOND, MONTGOBERT et Mme, MONTJEAN et Mme, NIVAGGIONI — vice-président de la section —, le commandant MATHONNIERE - le si dévoué secrétaire -, M. le préfet FASTINGER, représentant le Comité d'entraide de la Légion d'honneur, Mme GILBAIN - le colonel GILBAIN ne pouvant encore se déplacer --, MM. BRAILLON, COSTA, LEBEL, LE GARRET et surtout l'ami LEGOUIX, qui, de nombreuses années, fut le fidèle et discret secrétaire de la Méhalla d'OUJDA et le bras droit du colonel SAMUEL lors de certaines opérations de camouflages d'armes ou récupérations de parachutistes alliés pendant les années 1941 et 1942, dans la région des BENI SNASSEN. Le général BRISSAUD DESMAILLET, malade, s'était fait excuser. Je prie ceux ou celles dont j'aurais omis les noms de bien vouloir m'en excuser.

L'inhumation eut lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'ANTIBES.

La KOUMIA renouvelle ici à Madame SAMUEL et sa famille ses condoléances.

Le Trésorier H. MULLER

## Le Tabor de Mogador

(Suite)

#### Colonne MASSOUTIER.

D'importants contingents du cheikh EL-HIBA, successeur de MA EL AININ, s'étant installés à proximité d'Agadir, avec la complicité du caïd EL GUELLOULI, d'autre part de nombreuses défections s'étant produites dans la méhalla de MOULEY RECHID, oncle du Sultan, lancé à la poursuite des fanatiques de MA EL AININ, le colonel MANGIN, ordonne au chef d'escadrons MASSOUTIER, commandant le cercle des H'ah'a-Chiadmâ, de se porter sur l'oued Tidzi, contre les partisans hibistes, et rétablir la discipline dans la méhalla de MOULEY RECHID, déjà nommé, auquel les contingents, Chiadmâ, H'ah'a et du Guich de Mogador refusent d'obéir.

#### La colonne MASSOUTIER comprend:

- 2 compagnies du 3° zouaves.
- 1 section de mitrailleuses.
- 3 mias d'infanterie du tabor N° 8.
- 2 djemâas de cavaliers du tabor Nº 8.
- 2 diemâas d'artillerie du tabor N° 8.
- soit au total 550 hommes;

Elle part de Mogador le 14 décembre 1912, dans la soirée pour se porter à Souq El Tléta des Ida ou Gourd, appuyée par des cavaliers fournis par les tribus Chiadma et Meskala.

Le 15 décembre, elle bivouaque à Souk el Had Smimou, situé sur la rive gauche de l'oued Irhezoulen et s'y fortifie, en prévision d'un coup de main de la part des H'ah'a, — selon des informations de source sûre recueillies par des soldats du tabor N° 8, envoyés dans les tribus voisines, quelques jours avant la mise en marche de la colonne.

Le 16 décembre, l'attitude de la méhalla de MOULEY RECHID, ainsi que celle des cavaliers amis étant devenue hostile, par ailleurs, le chef d'escadrons MASSOUTIER, n'ayant pu obtenir des caïds ANFLOUS et EL GUELLOULI, la restitution des fusils à tir rapide (mle 1874), mis à leur disposition par le pacha de Mogador, enfin, cette hostilité manifeste, contre laquelle les faibles effectifs de la colonne ne permettent pas d'employer la force, le commandant pense qu'il est urgent de rentrer à Mogador.

Tout est réglé pour le départ fixé à deux heures du matin, lorsque vers minuit, les hibistes installés dans les environs immédiats du bivouac, déclenchent l'attaque sans que les contingents des tribus demeurées fidèles prêtent assistance au commandant de la colonne. Les tranchées sont occupées, chacun est à son poste, mais l'assaillant qui avait réussi à s'introduire dans le camp, avait eu le temps d'emporter plusieurs caisses de munitions d'infanterie, et de s'emparer de quelques fusils (mle 1886). L'attaque repoussée après une fusillade de deux heures, et plusieurs contre attaques, par les askris du tabor N° 8, sous les ordres du sous-lieutenant PANABIERES, les troupes de la colonne se mettent en demeure de lever le camp, lorsque ces derniers contingents se retournent contre elles à l'improviste et s'emparent cette fois, de la majeure partie du convoi.

Malgré cette attaque imprévue, entouré par un ennemi dix fois plus nombreux, le camp est levé sous le feu violent de l'adversaire qui occupe les hauteurs et augmente à vue d'œil. Sans laisser un des nôtres aux mains de l'assaillant, zouaves et askris parviennent à gagner Dar-El-Cadi, qui se trouve à quelques centaines de mètres du camp. Cette maison fortement bâtie, entourée d'un mur de 1,50 m. de hauteur, peut résister à la fusillade, et aux assauts de l'ennemi. A dix heures du matin, tous les éléments de la colonne MASSOUTIER étaient groupés à l'intérieur. Toute la journée l'assaillant se multiplie contre la maison, organisée pour le siège qu'il va falloir soutenir pendant neuf jours, dans des conditions pénibles et démoralisantes pour les soldats marocains, dont quelques-uns sont originaires des tribus qui nous ont trahis.

Pendant la nuit du 17 au 18 décembre, nouvelle attaque par surprise. L'ennemi se replie sur ses premières positions laissant de nombreux morts sur le terrain.

La journée du 18, se passe dans une fusillade intermittente, mais sans attaque vigoureuse de la part de l'adversaire. La colonne possède encore quelques vivres, mais l'eau manque.

Dans la nuit du 19 décembre, deux attaques en masse sont repoussées. Le combat est acharné et les assaillants viennent se faire transpercer au pied même du mur. La colonne a eu deux tués et neuf blessés grièvement.

Plus une goutte d'eau dans la colonne, cependant il en faut pour les blessés et les malades qui souffrent terriblement de la soif. C'est ici, où les askris du tabor N° 8 vont donner de multiples preuves de leur dévouement, en s'offrant comme volontaires, soit pour le service de liaison avec Mogador (rekkas), soit pour aller chercher de l'eau à la source qui se trouve à un millier de mètres de la maison. Au lever du jour, vingt d'entre eux, sous la conduite de leur caïd mia, se rendent au point d'eau, mais leur tentative ne réussit pas. Accueillis par une vive fusillade, ils regagnent Dar-El-Cadi, avec plusieurs blessés, dont deux très grièvement. Une deuxième tentative à la tombée de la nuit échoue également.

La journée du 20 décembre, la situation des assiégés ne s'est pas modifiée; au contraire, le manque d'eau impose des souffrances intolérables. On se décide à boire de l'urine dans laquelle on a mis du permanganate, mais à la vue de ce liquide répugnant, les hommes préfèrent souffrir de la soif. Plusieurs askris H'ah'a, sont envoyés par le sous-lieutenant PANABIERES au caïd ANFLOUS, pour lui demander quelques bidons d'eau pour les blessés et les malades. Ils reviennent avec une dizaine de litres d'eau, mais ils doivent déposer leurs cartouches avant de pénétrer dans la maison occupée par ce chef, trop jeune pour imposer sa volonté aux chioukhs qui l'entourent. Heureusement, dans le milieu de la nuit, une pluie providentielle qui dure environ une heure et demie, permet à la colonne de faire une provision d'eau qui suffira pour la durée du

siège, qui prend fin le 24 décembre à minuit, avec l'arrivée des premiers éléments de la colonne de secours du général BRULARD, parvenus à Dar-El-Cadi au prix de très graves sacrifices et après avoir soutenu le combat pendant quinze heures, contre un ennemi perché sur les arbres et par conséquent invisible à distance.

Les 21 - 22 - 23 et 24, l'ennemi, fortement retranché derrière des murs de pierre sèche, tire sans discontinuer dans la direction des créneaux où se tiennent les guetteurs. Pendant la nuit, il lance des pierres à l'aide de frondes en corde de palmier nain, dont se servent les bergers, blessant à la tête un grand nombre de soldats installés dans la cour principale de Dar-El-Cadi. C'est à la faveur de ces attaques que l'ennemi vient chercher ses morts qui se chiffrent par centaines depuis le début du siège.

Dès le 21 décembre, les vivres étant épuisés, la colonne est contrainte d'abattre des mulets et des chevaux du reste du convoi, après avoir consommé de la viande de chameau cuite sur la braise, pendant cinq jours. A défaut de bois de chauffage, on utilise les poutres des charpentes, de sorte qu'il ne reste plus que deux petites pièces pour abriter les blessés et les malades. Par ailleurs, la colonne a fait une telle consommation de munitions, qu'à partir du 24 au matin, il ne reste plus qu'une centaine de cartouches par homme, juste pour résister pendant la journée. La situation est angoissante, presque désespérée car toute tentative de sortie est impossible, elle eût marqué le moment du massacre tant attendu par l'adversaire qui connaît parfaitement la situation morale et matérielle de la colonne. Aussi, lorsqu'a retenti la sonnerie « La Casquette du Père Bugeaud », c'est un moment de délire, la colonne ne sera pas anéantie, l'honneur de la France est intact, le drapeau peut encore flotter sur le minaret de Dar-El-Cadí, où le lieutenant CHAMAND a trouvé la mort en le plaçant.

Mais, à l'immense joie de la délivrance, s'ajoute la douleur des pertes subies par la colonne de secours qui sont de :

20 tués ou disparus, 53 blessés, dont plusieurs très grièvement.

Nos sauveurs se sont battus sur un parcours de quarante kilomètres contre les meilleurs tireurs H'ah'a, dont la tactique consiste à s'emparer du convoi. Dès les débuts du combat, le lieutenant BOUMEDINE, du 3° régiment de tirailleurs algériens est frappé mortellement à la tête de sa section, pendant la poursuite d'un groupe important de dissidents, qui s'acharnent contre la batterie d'artillerie de montagne, dont il assure la protection. La mort de cet officier est vivement ressentie par tous les militaires des colonnes BRULARD et MASSOUTIER. Les hommes, obligés par les circonstances d'abandonner le corps de leur chef sur le terrain, ne consentent à reprendre la marche en avant qu'après l'avoir placé à l'ombre d'un buisson et avoir prié et pleuré longuement.

Après un repos de quarante huit heures, les colonnes BRULARD et MASSOUTIER rentrent à Mogador par la piste du littoral, où elles arrivent dans la matinée du 28 décembre. Une dernière attaque par l'ennemi à Sidi Kaouki, est repoussée par le tabor N° 8, chargé de protéger les colonnes sur leur flanc droit. Le tabor ramène à Mogador 1.200 têtes de bétail abandonnées par les H'ah'a au cours de cette attaque.

Enfin, le tabor N° 8, prend part aux opérations qui se déroulent chez les H'ah'a, que le commandement veut reprendre en mains non seulement pour leur trahison, mais surtout pour avoir, après le départ de Dar-El-Cadi, exhumé les morts pour les donner en pâture aux fauves.

Le tabor a eu, au cours des opérations 16 tués, 44 blessés, dont 9 sont morts des suites de leurs blessures, 11 disparus.

#### CONCLUSIONS

Sans vouloir exagérer le rôle important dévolu au tabor de police N° 8 de Mogador pendant ses cinq années d'existence, il convient cependant, de mettre en relief le dévouement et la fidélité des officiers, gradés et askris marocains, pendant les heures tragiques qu'ils ont connues, ainsi que les souffrances et les privations endurées au cours du siège de Dar-El-Cadi, affaire sur laquelle la presse a beaucoup écrit, dont on a longuement parlé, mais qui ne semble pas avoir pris une grande place dans l'histoire de la pacification du Maroc.

Deux ans plus tard, sur les champs de bataille de France, les anciens askris du tabor N° 8 de Mogador, devenu la 13° compagnie de tirailleurs marocains, ont fait l'admiration de leurs chefs, par leur endurance, leur bravoure au combat, et leur mépris du danger. Je les ai revus, mes chers askris, face à l'adversaire, à la Marne, à Soissons, aux Eparges, à Moyon, en Champagne, dans le Pas-de-Calais, partout ils ont fait hautement apprécier leur valeur combative et leur esprit de sacrifice. Pendant le siège de Dar-El-Cadi, ils ont été constamment incités à la désertion par leurs coréligionnaires dissidents, mais leur fidélité est restée inébranlable.

Leurs premiers instructeurs, qui ont eu le privilège de leur tracer le chemin de l'honneur, peuvent sans crainte glorifier leur mort au service de la France, qu'ils avaient appris à aimer et à défendre contre l'envahisseur. Et, si le nom de ces braves et fidèles serviteurs n'est pas inscrit sur un livre d'or, leur souvenir demeure impérissable.

En ma qualité d'instructeur en chef du tabor N° 1 de Tanger, dissous par suite de l'abolition de l'Acte d'Algésiras, il était de mon devoir de rendre un pieux hommage à ceux qui sont tombés sur les champs de bataille, à ceux qui continuent de servir le pays, de les assurer de ma sollicitude, en récompense de leur fidélité et des services rendus à la France.

Fait à Tanger, le 15 mai 1926

# Suite à l'anecdote vécue par le capitaine d'ASSONVILLE

(Bulletin n° 71 - Pierre LIAUDET)

Le lion, qui était transporté dans cette camionnette, appartenait à un certain DUBON Marcel. Il s'était échappé en passant près de l'Aguelman Sidi Ali, puis avait été abattu.

DUBON, ruiné, est redescendu à AZROU, où il s'installa, comme mécanicien, avec sa femme.

Il était aussi, à l'occasion, acheteur des vieux ânes de la région, qu'il revendait à un maquignon de MEKNES, pour en faire du saucisson.

A AZROU, DUBON était connu par les Marocains sous le nom de BOU IRHIEL (l'homme aux ânes).

## RENAISSANCE DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE DU NORD

## La Campagne d'Italie

(SUITE)

Pendant deux mois, le haut commandement allié s'acharnera en vain dans des attaques frontales. En février, ce sera l'attaque du corps britannique du général FREYBERG; en mars c'est l'attaque du corps polonais du général ANDERS précédée d'un bombardement massif de toute l'aviation stratégique qui réduisit en cendre le célèbre monastère (15 mars), tandis que les forces d'Anzio ne pouvaient déboucher de la tête de pont.

La campagne d'hiver s'achevait. Le mauvais temps persistant imposait une réorganisation du dispositif. Les seuls succès vraiment importants avaient été remportés par le C.E.F. La 3° D.I.A. comme la 2° D.I.M. et les tabors marocains avaient confirmé la valeur au combat de l'armée française. Le commandement allié en était maintenant pleinement conscient : « Les Français vont à la bataille comme si le destin de la France dépendait de l'effort individuel de chaque homme », écrira le général ALEXANDER, commandant en chef du XV° groupe d'armée en Italie.

Le C.E.F. quitte le secteur nord, théâtre des exploits de la 2° D.I.M. et de la 3° D.I.A.; quelques semaines de repos bien gagné permettent réorganisation des unités et amalgame des renforts enfin arrivés d'Afrique du Nord. Une troisième division, la 4° division marocaine de montagne (4° D.M.M.) vient de débarquer et monte en ligne dans le nouveau secteur attribué au C.E.F., sur le Garigliano au sud de Cassino.

Le commandement allié prépare la reprise de l'offensive pour le début de mai. Le général JUIN a longuement réfléchi à la manœuvre à faire. Il soumet au général CLARK sa conception des opérations dans un mémoire en date du 4 avril : Cassino ne tombera et la route de Rome ne sera ouverte que si la rupture des positions allemandes est immédiatement suivie d'un large et profond débordement par la montagne (massifs du Petrella et du Fammera) là où il n'y a ni route ni piste susceptibles de favoriser l'engagement et la manœuvre de réserves allemandes. Il revendique l'honneur pour le C.E.F. (qui va recevoir fin avril une quatrième division, la 1<sup>re</sup> D.F.L.) de faire l'effort principal, car seul le C.E.F. possède des troupes entraînées et adaptées à la guerre en montagne.

Après de longues hésitations le plan JUIN est adopté.

Le 11 mai, à 23 heures, par nuit noire, pendant que se déclenche le tir de 2000 canons, l'attaque est lancée. A travers les champs de mines, les unités se portent à l'assaut des blockhaus ennemis. La lutte en vient souvent au corps à corps, à la grenade, au lance-flammes, partout la bataille fait rage. Pendant 48 heures les Allemands se défendent avec acharnement. Les pertes sont sévères (2000 blessés entrés dans les formations sanitaires du C.E.F.), mais quelle joie lorsque l'on apporte à JUIN un message radio du commandement allemand,

capté en clair : « Repli général » ! Le 13, à 14 heures, au sommet du mont Majo, enlevé par la 2° D.I.M., flotte un énorme drapeau français. 3° D.I.A., 2° D.I.M. et 1° D.F.L. avaient partout crevé la ligne GUSTAV. Aussitôt, le corps de montagne, tenu jusque-là en réserve, c'est-à-dire la 4° D.M.M. du général SEVEZ et les tabors du général GUILLAUME s'élancent avec leurs trains muletiers dans la montagne, bousculant ou débordant les résistances allemandes échelonnées en profondeur et foncent en avant sans souci d'alignement. Le 14, la progression est de 10 kilomètres. Plus de 1 000 prisonniers ont été capturés.

Le 17, les goumiers sont maîtres du Petrella et du Mont Revole, les hauts sommets des monts Aurunci, et la 4° D.M.M. occupe le Fammera, tandis que la 3° D.I.A. a forcé le col de La Bastia et pris d'assaut Esperia et que la 1° D.F.L. a successivement enlevé San Appollinaire et San Giorgio sur le flanc sud de la vallée du Liri alors qu'à sa droite les Britanniques sont toujours bloqués devant Cassino.

Le 18, les Allemands complètement débordés et menacés d'encerclement et pressés de front par les Anglais, abandonnent enfin Cassino. Le long de la côte, le 2° C.A./U.S. a progressé en liaison avec le C.E.F. qui, le 22, s'empare de PICO après une dure bataille. Le 23, les troupes de la tête de pont d'Anzio attaquent à leur tour et font leur jonction avec le 2° C.A. Encore quelques combats d'arrière-garde et c'est la ruée vers ROME où les Américains entrent au matin du 5 juin, alors que la 3° D.I.A. de Monsabert a déjà franchi le Tibre à l'est de la ville éternelle.

Quelques jours plus tard, des unités du C.E.F., 2° D.I.M. en tête, défileront dans Rome, drapeaux déployés, sous les acclamations de la foule italienne.

Le général JUIN pouvait être fier, c'était lui l'artisan de la victoire. Alliés et Allemands ne s'y trompent pas. Ainsi cette phrase relevée dans un rapport du 2° corps d'armée de panzer : « Il faut se mettre dans l'esprit que les troupes franco-marocaines sont capables de passer partout où passent les mulets et qu'elles peuvent procéder à de vastes mouvements de débordement sur un terrain considéré comme impraticable ».

Quant au marécha! Kesselring, il écrit dans un rapport officiel daté du 19 mai : « Les tactiques américaine et anglaise ont été comme par le passé méthodiques et les succès locaux rarement exploités. Au contraire les Français ont combattu avec furie et exploité chaque succès local en concentrant immédiatement toutes leurs forces disponibles sur le point qui fléchissait ».

Et notre chef de la V° Armée, le général CLARK, écrira : « Je garderai toujours une admiration pleine de reconnaissance au général JUIN et au magnifique Corps expéditionnaire français pour cette action qui allait être la clef du succès de toute notre poussée en direction de ROME » ; et plus loin, il ajoute en parlant du C.E.F. : « Plus vaillante unité combattante n'a jamais existé ».

Au nord de Rome, l'ennemi est en pleine déroute, il se borne à couvrir sa retraite par des arrière-gardes qui disputent parfois chèrement les positions qu'elles s'apprêtent à abandonner. Le 13 juin, le P.C. du C.E.F. est sur les bords du lac Bolsena. Radicofani, âprement défendu, tombe le 16. Le 2 juillet, les 3° D.I.A. et 2° D.I.M. se battent aux abords de Sienne, ville aux grandes richesses architecturales, que **JUIN a formellement interdit de bombarder.** Le 3, menacés d'encerclement, les Allemands se replient et la ville intacte applaudit l'entrée des combattants du C.E.F., tandis que l'archevêque, très inquiet pour sa magnifique cathédrale, s'y précipite et trouve, en prière, agenouillé au pied du maître-autel, un petit général français à la moustache blanche : le général de MONSABERT, le vainqueur de Sienne.

Florence est déjà le point de mire, mais à Londres comme à Washington, les augures en ont décidé autrement. Dès le 15 juin, plusieurs divisions américaines ont été enlevées du front. Le 3 juillet, c'est le tour de la 1<sup>re</sup> D.F.L. et de la 3° D.I.A. d'être dirigées vers Naples et Tarente alors que 2° D.I.M. et 4° D.M.M. progressent encore, enlèvent San Giminiano le 13 et abordent le 19 les hauteurs sud de l'Arno, la rivière de Florence, mais elles aussi sont retirées du front.

La campagne d'Italie est terminée. Ce théâtre d'opérations restera passif jusqu'à la fin de la guerre. Pour des raisons politiques, écrira le général JUIN, « on a frappé de paralysie une armée victorieuse, poursuivant un ennemi battu et désorganisé ».

CHURCHILL, ALEXANDER, CLARK et JUIN étaient d'avis de poursuivre toutes forces réunies par la plaine du Pô en direction de Vienne, de l'Europe danubienne. La guerre, de l'avis des Allemands eux-mêmes, aurait pu être abrégée d'un an! C'est ce que ne voulait pas STALINE, qui se souciait peu de voir les alliés au cœur de l'Europe avant lui. Il exigea le respect des accords de Téhéran prévoyant un deuxième débarquement dans le Midi de la France. ROOSEVELT lui donna raison en opposant son veto à la modification des plans établis un an auparavant.

Quoi qu'il en soit, l'Armée d'Afrique, en Italie, avait effacé le déshonneur de 1940. Victorieuse, elle avait repris sa place aux côtés de ses alliés. Elle put le faire parce que, dès 1940 elle n'avait pas perdu espoir et qu'elle s'était, dans le secret, préparée à reprendre les armes le moment venu, parce qu'elle ne ménagea ni sa peine ni son sang pour montrer ce dont elle était capable, parce que tous, du plus grand au plus petit, Français et Musulmans rivalisèrent en ardeur et courage au mépris du danger ainsi qu'en témoignent les 32.171 pertes dont 6.577 tués qui reposent fraternellement unis dans les cimetières militaires français de Venafro, de Rome et de Sienne.

J. ALLARD



## POÈMES INEDITS

Nous avons reçu ces excellents poèmes du vétérinaire capitaine P. BERNARD, qui a fait la campagne d'Italie avec le 3° groupe de tabors marocains.

N'est-ce pas lui que nous appelions, irrespectueusement, «Tue vaches»...? Nous étions jeunes, alors...

Notre ami P. BERNARD habite Villa Gaby, 51 avenue du Général de Gaulle - 17660 RONCE LES BAINS.

A ce propos - et en remerciant les collaborateurs de notre bulletin - nous somme reconnaissants aux camarades qui envoient des souvenirs, nouvelles, histoires, etc... Ils aident à faire revivre (ou connaître) l'épopée du Maroc héroïque ou joyeux, ce cher Maroc que nous promenions, au hasard des guerres, aux semelles de nos naïls.

N.d.L.R.



#### A LA GLOIRE

des chevaux et mulets de la cavalerie française qui périrent dans les batailles au cours des épopées de notre histoire.

#### AUX CHEVAUX ET MULETS

des goums marocains, à ceux du 3° groupement de tabors marocains que j'ai connus et soignés, et dont trois cent soixante dix sept furent tués dans les combats de la campagne d'Italie.

Ce furent pour nous de bons et loyaux compagnons, des frères d'armes qui servirent sans défaillance. A la montagne comme dans la plaine ils furent infatigables malgré la neige, la pluie, le vent, le froid ou la chaleur torride. Malgré la faim, et la soif.

Sous les coups de la mitraille ils sont restés calmes. Victimes de la folie meurtrière des hommes, ils surent mourir dignement, et leurs pauvres carcasses ont jalonné la route de notre marche, enfin victorieuse.

Sans eux, nous n'aurions pu accomplir notre tâche.

Les années passent, et la nature généreuse efface lentement les ruines des guerres et les crimes des hommes.

A chaque printemps nouveau le mois d'avril couvre de fleurs des champs les pauvres os blanchis par le temps. Et les oiseaux du ciel viennent se percher en chantant sur les côtes décharnées de leurs poitrines, pauvres cages d'où la vie s'est envolée.

A tous nos chevaux, nos mulets, qui furent nos amis, nous disons, du fond du cœur MERCI.

#### PEUT-ÊTRE

qu'après notre futile et mesquine vie humaine, au-delà de la terre, dans le grand espace mystérieux qui nous domine, dans ce gigantesque ciel, où les étoiles, comme des soleils, brillent mieux, où il n'y a plus ni haine, ni guerre, ni mauvaise foi, ni méchanceté,

#### PEUT-ÊTRE

existe-t-il, dans la lumière et la paix, une grande route où les braves gens et les bonnes bêtes qui se sont aimés sur la terre, se rencontreront.

#### PEUT-ÊTRE

que les braves cavaliers et leurs braves chevaux se retrouvent enfin, pour toujours.

Et que les grands nuages, roses ou gris, que nous voyons parfois tourbillonner à l'horizon ne sont que la poussière qu'ils soulèvent, en galopant joyeusement, là-haut, pour l'éternité.

- -

#### ADIEU AU MAROC

Adieu! jeune Maroc, qui ne veut plus de nous Je m'en vais, croyez moi, sans colère et sans haine J'ai toujours partagé vos bonheurs, votre peine Et je veux vous aimer encore et malgré vous.

Ayant vécu chez vous de nombreuses années, Je pars la tête haute. En vous quittant demain Je ne prendrai qu'un peu de vos terres aimées, De la terre du bled dans le creux de ma main.

J'irai la prendre un soir dans un vieux cimetière Quand les derniers rayons, à l'heure du couchant, Viendront mettre un peu d'or sur la pauvre poussière Où dorment quelques-uns de nos goumiers d'antan.

Ceux-là nous ont compris; restant toujours sincères Ils n'auraient pas suivi les bavards et les fous. Ceux-là nous ont aimés, ceux-là c'étaient nos frères, Ceux-là vous ne pouvez les séparer de nous.

J'emporterai leur cœur dans la fine poussière, Et ce cher souvenir sera si précieux Que je veux le serrer, à mon heure dernière, Dans les tremblantes mains que je tendrai vers DIEU.

## Trois récits marocains

Notre cher et fidèle ami, le colonel BEL MADANI el HAJ AHMED ben HAYOUN, qui nous a fait la joie de se joindre à nous à l'assemblée et aux réunions de LYON, ainsi que son épouse, nous adresse ces anecdotes savoureuses, où nous retrouvons le Maroc éternel que nous aimons tant.

Nous rappelons que le colonel BEL MADANI, ancien officier des A.l. ancien pacha d'AGADIR, s'est rétiré près de TOULOUSE, à MEZENS - 81800 RABASTENS.

Merci, cher colonel.

---

#### ITTO, SON MARI RAHHO ET LE MOUTON DE L'AïD EL KBIR Conte chieuh.

A l'approche de l'Aïd El Kbir, Itto dit à son mari Rahho:

«Notre voisin Saïd a acheté un mouton magnifique; sa femme Sfïa me l'a montré; ses cornes feraient peur à un taureau. En achèteras-tu un aussi beau? » Rahho essaie d'expliquer que sa fortune n'égale pas celle de son voisin, mais il compte acheter un mouton correspondant à ses moyens. Itto est intraitable: «Si je n'ai pas un mouton comme celui de Sfïa, je rentre chez ma mère! » Rahho se trouve dans l'obligation d'antichréser (1) un lopin de terre pour satisfaire l'orgueil de sa femme. Le mouton est gras et la fête est célébrée dignement.

...Et voilà un nouvel Aïd El Kbir (2) qui arrive, et Rahho n'a pas eu le temps d'économiser assez d'argent pour racheter son antichrèse.

Sfïa veut encore un gros mouton ; elle dit à son mari : « Ne t'affliges pas pour cela. L'Agourram (3) a dit : « Ceux qui ont sacrifié un gros bélier pour l'Aïd de Sidna Ibrahim entreront au paradis, montés sur la victime de leur sacrifice ».

Rahho répond : «Tu entreras au paradis montée sur le mouton de l'an dernier et, moi, je te suivrai à pied ».

<sup>(1)</sup> Pratiquer le « RAHN », une sorte de prêt sur gage.

<sup>(2)</sup> La « grande fête » au cours de laquelle on égorge un mouton.

<sup>(3)</sup> Personnage religieux, ermite, en pays berbère.

#### L'AIGLON, SON FRÈRE ET LE CHAT SAUVAGE (La sagesse des chleuhs).

Un aigle mourut, avant d'avoir achevé l'éducation de ses deux aiglons. Ils se débattent comme ils peuvent. Un jour, l'un d'eux aperçoit une bonne proie et veut s'en emparer. Son frère, plus réfléchi, lui conseille de n'en rien faire. « Notre père ne s'attaquait pas à chose pareille » lui dit-il.

« Notre père n'y connaissait rien » répond le fougueux frère, qui pique droit sur sa proie. C'était un chat sauvage, qu'il emporte vers le ciel.

Mais le chat affamé, la surprise passée, se rendant vite compte que le dévorant est dévorable, se met à manger le ventre de son agresseur qui pousse des cris de douleur.

Son frère, témoin de ses souffrances, lui dit : « Mais, lâche donc ce malheureux » et l'autre de lui répondre : « Il y a longtemps que j'ai lâché le malheureux, mais le malheureux ne veut plus me lâcher ».

-0-

#### LE RÉGIME ALIMENTAIRE Histoire vrale.

Ce fqih, grande personnalité, fin lettré, riche propriétaire, grand ami du Docteur R..., honorablement connu et respecté à MARRAKECH et dans sa région, était atteint du mal des amateurs de bonne chère.

Le praticien lui prodiguait ses soins et lui prescrivit un régime (grillades, légumes à l'eau et fruits).

A partir de ce jour, les repas du fqih se déroulaient ainsi : après avoir participé aux « tagines » traditionnels au milieu de ses commensaux, Si El HADJ disait à son nègre : « Faraji, sers moi donc ce régime, pour faire plaisir au « toubib ». Il lui arrivait quelquefois de goûter à la grillade. Malheureusement, le diabète eut raison du régime. El Hadj BOUBKER, le fils aîné et successeur de notre regretté amphitryon, est atteint du mal qui a enlevé son père. Il fréquente Vichy, mais n'aime pas entendre parler régime : « A quoi bon se priver des bonnes choses que Dieu a créées pour nous ? Est-ce que le régime a pu sauver mon père ? »



## LA VIE DES SECTIONS

## PARIS

Réunions de la Section : Le 20 juin étaient présents : MERCHEZ, CUBISOL, MIKCHA et MULLER.

Le 19 septembre, rentrée de vacances, avec : MERCHEZ, les colonels DELUC, NOLLET et WINCKEL, CUBISOL, OLLIVIER et MULLER. Le 17 octobre étaient présents : MERCHEZ, MIKCHA, CUBISOL et MULLER. OLLIVIER malade s'était excusé.

Participation aux cérémonies : Le samedi 26 août, à l'hôtel-de-ville de PARIS, à l'occasion de la libération, MIKCHA, MULLER et Mme.

Le 30 septembre pour la Saint-Michel des Parachutistes et Commandos de FRANCE, messe en l'église SAINT-LOUIS des INVALIDES puis ravivage de la Flamme avec WINTER et le drapeau (celui de l'Association du MAROC) MERCHEZ, CUBISOL et MULLER.

Le 19 octobre, en la chapelle de l'Ecole Militaire, la section de PARIS a fait célébrer une messe en l'honneur du général BEAURPÈRE et du colonel JOUIN. Une foule très nombreuse assistait à cette cérémonie, car beaucoup de camarades de promotion et d'amis des deux disparus n'avaient pu, au moment des vacances, exprimer leurs sentiments à Madame BEAURPÈRE et son fils et à MIle JOUIN. Environ trois cents personnes se pressaient dans la petite chapelle; il nous est impossible de citer tout le monde et nous prions ceux que nous aurons involontairement omis de nous en excuser.

Le général de SAINT-BON et Madame, président d'honneur de la KOUMIA conduisait notre nombreuse délégation où nous avons reconnu le vice-président MARDINI, le secrétaire général de MAREUIL, les membres du conseil d'administration : de CHAUNAC-LANZAC, NOEL, MERCHEZ et Madame, Maître REVEILLAUD, TROUILLARD, WINTER et le drapeau, le général SORE, président de la section du Sud-Ouest, M. DUMONT président d'ALSACE, Mme de LIGNIERES représentant les « Descendants », les généraux HOGARD, LACOMME, LECOMTE, de LA RUELLE et Mme, SEGONNE et Mme, SPILLMANN, VAUTREY, les colonels DELUC, GAUTIER, de MAIGRET, de MONTS de SAVASSE, PICARDAT, SAULAY (venu de l'ISERE) SCHOEN, VAILLANT, MIles G. BOYER de LATOUR et CAMRUBBI, MM. AUGE, CHAPLOT, CUBISOL, HUCHARD, MIKCHA, SIMIOT, etc... Le général chef du Service historique des Armées avait tenu à honorer par sa présence la mémoire de son ex-collaborateur le colonel JOUIN. S'étaient excusés : le président de la KOUMIA en voyage, les généraux LEBLANC, DAILLIER, de LA BROSSE, TURNIER, Mme BRAULT-CHANOINE, le colonel P. GAUTHIER, etc...

Le 10 novembre dépôt de gerbes sur les tombes du maréchal LYAUTEY et du général WEYGAND, y assistaient le général HOGARD, WINTER et le drapeau et MULLER.

Le 11 novembre à la messe à Notre-Dame se sont retrouvés : MARDINI, MERCHEZ et MULLER et Mme.

Notre camarade BUAT-MENARD, membre du conseil d'administration, a été victime d'un accident de la circulation à Paris, le 6 décembre. Nous lui adressons nos souhaits de rétablissement, à l'hôpital où il se trouve encore dans un état grave.

Prochaines réunions: Les mardi 16 janvier, 20 février, 20 mars et 17 avril 1979, à 18 h. au Club Rhin et Danube.

H. MULLER

#### Recherches de Camarades

Notre ami Jean VAGNOT, Résidence La Bergerie N° 2 à LINXE - 40260 CASTETS des LANDES, demande des nouvelles de :

- l'adjudant GUYARDEAU du 10° Goum à DEMNAT en 1946; il s'agit probablement de l'ex-sous-officier du 10° Tabor dans les VOSGES, fait prisonnier en E.-O. et rapatrié en 1954, hospitalisé au Val de Grâce;
- du sergent-chef SACQUET de la Méhalla Chérifienne de MARRAKECH en 1946.

Notre ami René FLAVIGNY est l'auteur d'un petit livre intitulé « Histoire d'un Soldat de l'Armée d'Afrique », dans lequel il relate les aventures qu'il eut particulièrement pendant les campagnes d'ITALIE, de LIBERATION et d'ALLE-MAGNE. Il ne se targue pas d'avoir écrit un « Livre d'Histoire », il vit l'histoire et nous la raconte d'une façon leste, dépouillée, un peu comme les romans de cape et d'épée.

Il lui en reste un certain nombre d'exemplaires et il est possible de les commander en écrivant à René FLAVIGNY, 131, Grand'Rue - 34470 PEROLS, en joignant 25,00 F à la commande.

H. MULLER



## SUD-OUEST

Compte-rendu d'activités - Période du 21 juin 78 au 15 octobre 78

#### I. - 12° ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION.

Cette journée plus spécialement organisée par le colonel JENNY et notre fidèle secrétaire-trésorier DAROLLES, s'est tenue :

Le dimanche 1er octobre à Thèze, chef-lieu de canton, à 25 kms N.O. environ de PAU, dans des conditions particulièrement goûtées des camarades, épouses et enfants ayant répondu à l'appel personnalisé du général SORE et à celui du colonel JENNY.

Le programme arrêté comportait les manifestations suivantes :

- 9 h. 45 à 10 h. 15: Assemblée générale.

- 10 h. 30 à 11 h. 15: Rassemblement amical. Retrouvailles et bavardages en plein air et en salle.

— 11 h. 15:

Dépôt de gerbe au Monument aux morts du village.

- 11 h. 30: Messe chantée.

Déjeuner.

- 13 h.:

Dès neuf heures trente, de nombreux adhérents se présentaient à l'Hôtel restaurant LAFITTE, doté d'un vaste parking, tandis que les ménages DAROLLES et AUCOIN (venu de Toulouse) se hâtaient à la mise en état de la pièce réservée à notre Assemblée et dans un local voisin, le personnel de l'établissement installait 180 couverts.

En fait, seules 170 personnes, dont deux invités, participaient à ces agapes. 250 convocations avaient été expédiées.

82 réponses affirmatives annonçaient la venue de 175 personnes dont trois invités (M. LABORDE, Maire de Thèze et son épouse, Monsieur l'Abbé POMMES, responsable de la paroisse de Thèze.

En cours de matinée et même du repas, nous apprenions les défections du général BARROU (grippé), de la famille AUBOIN (état de santé du colonel), du colonel BEL MADANI et Mme (un oubli très regrettable et regretté — erreur de date), de Madame MARCHAND (raison familiale), de Monsieur l'Abbé POMMES.

85 réponses négatives apportaient le lot habituel d'excuses exprimées souvent en termes touchants.

6 convocations avaient été retournées avec la mention « adresse inconnue » capitaine DENIS (Dordogne), BODREAU et Mme Vve CRAMAILH (Gironde), FLEURY (Lot-et-Garonne), GUAY ((Haute-Garonne), et QUENAID (Hautes-Pyrénées). Personne n'a été en mesure de donner des renseignements valables sur ces camarades.

#### CARNET DE FAMILLE

Les événements familiaux survenus depuis le 20 juin 1978 étaient portés à la connaissance des camarades présents.

#### **Naissances**

- Michel THELLIER, petit-fils du colonel CABASSY et de Mme, le 3 juillet 1978 à SAINT-QUENTIN.
- Marie-Hélène BUAN, (7° petit-enfant, mais première petite-fille) du commandant BUAN et Mme, le 2 octobre 1978, à CLERMONT-FERRAND.

Félicitations aux heureux grands-parents et parents, vœux de bonheur aux nouveaux-nés.

#### Mariages

- Jean-Claude DECOMBLE, fils de notre camarade avec Mile Gisèle LALANNE à GOUZE (64), le 15 juillet 1978.
- Catherine ROUGEUX, fille de Raymond ROUGEUX, avec M. Marc LESPRIT à DAX, le 11 août 1978.
- Philippe EYHARTS, fils du commandant (E.R.) EYHARTS, avec Mile Danielle GARAT, à ARCANGUES (64), le 25 août 1978.

Félicitation aux heureux grands-parents, parents et jeunes ménages.

#### Décès

- Général EAURPÈRE, le 20 juin 1978, à SARLAT LA CANEDA (24). A ses obseques à SARLAT et à PERIGUEUX, le 23 juin, la Section était représentée par le colonel EL HADJ AHMED BEL MADANI BEN HAYOUN, ancien pacha d'AGADIR et Mme venus du Tarn. Le colonel ABADIE et Mme, Madame la générale FEAUGAS, Mme LIMOUSIS épouse du colonel souffrant, Jean ALBERT, avaient pu par ailleurs, assister ou à la messe de funérailles à SARLAT ou à l'inhumation de notre camarade à PERIGUEUX, ou aux deux cérémonies, et apporter ainsi à Madame BEAURPÈRE et à ses deux enfants, leurs condoléances personnelles et celles de la section. Le général de SAINT-BON, camarade de promotion du général BEAURPÈRE, venu du CHESNAY (Yvelines), représentait la KOUMIA et la promotion de METZ et STRASBOURG.
- Décès de Madame Guy de ROCHEFORT née LALANDE, mère de notre camarade, le 10 juillet 1978 à BORDEAUX.

- Décès de Madame ROUGEUX, mère de Raymond ROUGEUX, le 13 septembre 1978 à AUBOUÉ (Meurthe-et-Moselle).
- Décès de Madame BRASSENS, mère du commandant Pierre BRASSENS, en juin 1978, à TOULOUSE.
- JAUD, ex-sergent chef aux G.M.M., actuellement gardien au B.E.C.A.A.M. de PAU est décédé le 26 septembre 1978. Madame DAROLLES et son fils ont pu assister aux obsèques le 28 septembre à LESCAR (Pyrénées Atlantiques). Notre camarade faisait partie des « silencie ux » de la section.

Aux familles cruellement éprouvées, le Président ainsi que les membres de la section expriment leurs très sincères condoléances.

#### Distinctions

Notre ami, le commandant (E.R.) Bernard CABIRO, qui nous reçut avec tant d'élégance et de cœur le 2 octobre 1977, en la Mairie de MONT-DE-MARSAN en qualité de maire-adipint, a été élevé à la dignité de grand officier de la Légign d'honneur

Félicité à ce titre par le President, le commandant CABIRO a répondu à sa

carte de félicitatirons en termes chaleureux et amicaux.

#### Changements d'adresse - Nouvelles adresses.

- Maurice LOUYS 52, rue de la Palisse 82000 MONTAUBAN
- Louis FOURQUET
  Résidence Pic du Midi A 41
  65300 LANNEMEZAN
- Mme Veuve CHIOTTI 1, rue de la Portanelle 81600 GAILLAC

- -- Louis THOUROT 17, rue Roux Champion 52000 CHAUMONT
- -- Georges TOUSSAINT Le Montassot 24420 SAVIGNAC LES EGLISES

Nouvel adhérent. — Dossier en cours de constitution.

Marcel CAZENAVE
 6, rue de Bagatelle
 40100 DAX
 (vient de rentrer du Maroc).

Ouvrage sur Cao-Bang — un récent ouvrage ayant pour titre :

#### « MOURIR POUR CAO-BANG »

d'un certain Marc DEM, où les goums et tabors marocains sont matraqués sans égards, le Président a fait part en cours d'Assemblée, d'une lettre du 12 septembre du colonel Henri DELCROS, ancien commandant du XI° tabor et de la suite donnée par lettre du 20 septembre de la section, adressée au colonel LUCASSEAU Président de la KOUMIA.

Divers camarades dont le général FEAUGAS, cdt le 1er tabor, ETHARTS du 3er tabor et COLLAS du XIe ont fait état, à ce sujet, de l'ouvrage du colonel Pierre CHARTON, paru en 1976 sous le titre :

#### « LA R.C. 4 — LA TRAGEDIE DE CAO-BANG »

qui, le moins qu'on puisse en dire, n'était pas tendre pour nos goumiers.

-

#### Projet d'annuaire 78 - 79.

L'envoi des deux listes dressées par le capitaine MULLER a été très apprécié (cf : lettre du 8-09-78 aux Présidents de section).

C'est ainsi qu'en ce qui concerne la section Sud-Ouest, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

- Liste des adhérents : la section y figure pour 229.

Liste des camarades ayant changé d'adresse sans prévenir ou ne répondant pas. 47 camarades pour la section dont 13 N.P.A.I. et 32 N.R.P. auxquels il convient d'ajouter deux camarades, sans inscription spéciale : BESSIERES et FALCONETTI (47).

A ce sujet, il convient de noter que ce sont pratiquement les mêmes camarades qui ne répondent ni à leur section ni à la KOUMIA.

#### II. - DÉPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS.

C'est avec quelques minutes de retard sur l'horaire que fut déposée par Monsieur LABORDE, Maire de THÈZE et le général SORE, la gerbe offerte par la section en hommage aux 18 morts inscrits sur une modeste stèle au centre du village, en présence des généraux ALLARD, PARTIOT et FEAUGAS, des camarades en famille et de quelques villageois.

#### III. - MESSE.

Ce fut certainement un des moments les plus émouvants que cette arrivée de plus de 150 personnes dans cette petite église restaurée avec beaucoup de goût faisant apparaître dans la nef, les pierres des XI° et XII° siècles dont le Père POMMES sut chanter le passé. Ce n'était pas FOURVIERES, mais quelle émotion que d'entendre évoquer le souvenir de nos frères musulmans par un prêtre dynamique, ayant une chorale de jeunes talentueux et un « cœur » nous faisant chanter le « Credo » en latin et après une communion imposante, chanter en patois béarnais l'hommage à MARIE.

#### IV. - LE DÉJEUNER.

Contrairement à ce qui s'était passé à MONT-DE-MARSAN en octobre 1977, il n'y eut qu'un seul « laius » tous les officiers généraux présents, dont notre président d'assemblée, le général HUBERT « en forme », venu du haut de sa colline, de ST.-ANDRÉ DE CUBZAC, s'étant récusés et ayant donné tous pouvoirs au général président de la section.

Comme tout ce qui pouvait intéresser les camarades et leurs familles avait été dit à l'Assemblée en début de journée, le Président de la section Sud-Ouest se contentait de remercier le Maire de THÈZE de sa présence et de celle de son épouse, évoquant l'absence familialement justifiée du Père POMMES. Après avoir félicité les présents dont certains venus de fort loin, il dit à Madame RECHOU, notre hôtesse, combien avaient été appréciés autant par la quantité que par la qualité, les mets et vins servis par une escouade de jeunes femmes, comme à la parade.

Monsieur LABORDE, Maire de THÈZE, canton comptant huit villages peuplés en grosse part d'agriculteurs, remerciait notre Association d'avoir choisi son chef-lieu pour tenir les assises de notre Assemblée régionale annuelle et d'avoir tenu à honorer les morts de THÈZE pendant les guerres 14-18 et 39-45 par le dépôt d'une gerbe. Après avoir remercié les goumiers dont il avait lu un résumé de la « geste » remis par le colonel JENNY, il ajoutait combien il était heureux de trouver parmi les convives du jour, Jean DESCHASEAUX éminent agriculteur, ancien du MAROC et « goumier », Président départemental des Maires des PYRÉNÉES ATLANTIQUES.

Comme toujours au dessert était tirée une Tombola, aux billets prestement vendus à la satisfaction des DAROLLES et AUCOIN assistés de quelques jeunes filles et jeunes femmes.

Tous ne gagnèrent pas, mais certains furent vraiment gâtés par la chance, d'aucuns diraient la PROVIDENCE.

Que soient remerciés ici, les généreux donateurs dont : Madame Veuve OLLOIX-PERONNY, le général BARROU, le colonel BORIUS, le colonel BEL MADANI, le colonel PONSE, HARMEL, MARCHAND et NOBLET, en faveur de la section.

Et un grand merci à Madame Pierre DURAND, épouse du capitaine, notre ex-doyen, pour le chèque de 1.000 F adressé au Secrétariat Général de la KOUMIA par l'intermédiaire du colonel JENNY au profit de l'Association il y a quelques semaines.

Avant de terminer le repas, notre camarade ALBY lisait quelques vers de notre Docteur-Vétérinaire BERNARD, dit «TUE VACHE» en guise d'adieu en 1956 au MAROC qu'il quittait « sans colère, sans haine, emportant dans le creux de sa main, de la terre du bled à serrer dans son heure dernière, dans les tremblantes mains qu'il tendrait vers DIEU!»

#### LISTE DES PRÉSENTS PAR DÉPARTEMENT

09 — FAVE, HENRY (5) 24 — JEAN-ALBERT Jean et Mme, Mme LIMOUSIS.

31 - ALBY et Mme, AUCOIN et Mme, BALBY de VERNON et Mme, Pierre BRASSENS et Mme, CASTELA et Mme, CABASSY, MARCHAND, MOREAU

et Mme, ROQUEJOFRE et Mme, WALLART (2)

33 — FENETRE, général FEAUGAS et Mme, GAILLARD et Mme, GARUZ et Mme, GIRAUD et Mme, général HUBERT et Mme, MAITRE, MARTIN René et Mme,, MAURIAC et Mme, colonel PONSE et Mme, Cl. POUBLAN, RICHARD du FRETAY, TROUSSARD et Mme.

34 — COLLAS et Mme.

40 — Général ALLARD et Mme, CAZENAVE et Mme, DUGARRY et Mme, LABADIE et Mme, LECUYER et Mme et deux amis, LASSERRE et Mme, LESBATS, MANUS, SERRES Paul et Mme, VAGNOT, VERIE et Mme, Mme SIGNEUX.

46 — Lieutenant-colonel SALANIÉ Pierre.

47 — CHAVIGNY et Mme, GASCOU et Mme, GOUMY et Mme avec deux amis,

OLIVE, ZUSCHMITT et Mme et deux amis.

64 - ANÉ et Mme, AYMERIC et Mme, Mme BARROU et quatre invités dont le colonel GUIGNOT (50) et Mme, BOUE et Mme, BERTOT et Mme, BOURRABIER et Mme, Dr CAZAUGADE et Mme, DAROLLES, Mme et leur fils, DESCHASEAUX et Mme, DUMAS et Mme, EYHARTS et Mme, GOURDE et Mme, colonel JACQUINET et Mme, colonel JENNY et Mme, JUILLET de SAINT LAGER et Mme, de KERAUTEM et Mme, LHOSPIED et Mme, de MARIA SANTIAGO et une invitée, Mme MEYER, Mme NASSIET et une invitée, général PARTIOT et Mme, général SORE et Mme, SUBRA et Mme, SOUBRIE et Mme.

65 - BONNOT et deux invités, BOURDIEU et Mme avec deux filles, colonel d'ELISSAGARAY et Mme, FOURNIER et Mme, FOURQUET.

66 - NEUFANG et Mme.

79 - Colonel BRION, colonel GROBERT et Mme.

82 — DECOMBLE et Mme, de ROCHEFORT et fille, SORNAT et Mme.

86 — CHARPENTIER et Mlle.

Au total: 170 convives dont Monsieur LABORDE, Maire de THÈZE et Mme.

#### LISTE DES ABSENTS EXCUSÉS

09 - GALMICHE, Mme OLLOIX-PERRONNY.

16 — BRANGIER.

17 — Docteur-Vétérinaire BERNARD, MOUNIER, colonel ROUSSEL.

19 — Mme FAUGERE.

24 — Colonel de la BAUME, Mme BEAURPERE, général de BUTLER, Docteur DEBONNIERE, Mme FOURNIER-PANTALACCI, colonel ABADIE, colonel LIMOUSIS, TOUSSAINT.

31 - Colonel BORIUS, colonel DELCROS, FONPUDIE, GUISSET, HARMEL, colonel LE BLANC, Mme MARCHAND, MONTOUSSE, SAINT-RAYMOND, VERNIER.

32 - Docteur DAGNAN.

33 - Intendant militaire ARTENO, CABIROL, de CHASTEIGNER Louis, GAVOT, commandant HUBERT, IMBERT, LABARRERE, LEFEBVRE, RATEL, SECRETAN TESMOINGT

34 — FLAVIGNY.

40 — CHIROUZE, DUSSAUCY, Dr LABADAN, LE CORBEILLER, ROUGEUX Raymond.

46 — Général BREIL, Docteur DURRIEU, POCHEVILLE.

- 47 BOURNAC, DUMOLLARD, HUON, LORIOT, Maurice LOUYS, MARGUERITE, VINCLER.
- 64 Colonel AUBOIN, ALBIER, général BARROU, Mme BOLNOT, BUAN, BOURDET, CABOS, FAGALDE, JENNY Bernard, MASSON, colonel NIOX, NOBLET, PIFFETEAU, PINON, Mme RENEVIER, RENON, ROUSSEL Jean-Louis, ROUET, général de la RUELLE, THEBAULT.

65 — DULARD.

- 66 ADAM, colonel MIRABEAU. 79 — Colonel BERDEGUER, DUCY.
- 81 Colonel BEL MADANI, Mme CHIOTTI, GEHIN.

85 — MOUILLE, WERY-PROTAT.

86 — CHARTIER.

Sauf erreur ou omission: 85

#### V. - PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION.

En principe, le DIMANCHE 30 SEPTEMBRE - en Gironde.

#### VI. - PROCHAINE RÉUNION DU BUREAU DE LA SECTION.

Le DIMANCHE 7 JANVIER, chez le général SORE à CIBOURE. Des convocations seront adressées en temps utile.



## MARSEILLE

#### RÉUNION DU 8 OCTOBRE 1978.

Par une magnifique journée de chaud soleil et dans un cadre champêtre plein d'agréments, nous étions 85, le dimanche 8 octobre, pour déguster un succulent méchoui, servi au restaurant «Le Damier » à Aix-en-Provence.

#### Assistaient à ces agapes :

Mme la générale GAUTIER, Mmes RIAUCOU, FRANCHI, COUDRY, STEMLER, et KHALI, les colonels DELHUMEAU, TIVOLLE, PERTIN et Mme, REYMOND, BACUS et Mme, BERTANY et Mme, BRIAN et Mme, HOOCK, VERLET et Mme, les docteurs ABRASSART et Mme, CROS et Mme, BRINES et Mme, les camarades DUBUS et Mme, FERRE et Mme, GALLINE, LAVOIGNAT et Mme, CHAUMAZ et Mme, BONACHERA et Mme, HERAN et Mme, NEIGEL et Mme, BUSI, BEDET et Mme, CHOLLET et Mme, AUBERT, PLOTEAU et Mme, CARON et Mme, MERLIN et Mme, RAULT et Mme, ESCLANGON et Mme ainsi que le It-colonel FERRIER, ex-A.M.M. aux A.I. de Tunisie et Mme, leurs invités et aussi, venus de Lyon, le cdt DUBARRY et Mme. Le cdt BOYER DE LATOUR et Mme s'étaient joints à nous.

S'étaient excusés, pour diverses raisons, mais hélas le plus souvent à cause de maladie ou d'accident : PERE, GILLES, Mme ITHIER, BOIVIN, FERMAUD, SARRAZIN, VITU, les généraux WARTEL et SIRVENT, les colonels MONTJEAN et RUEL, le professeur CHEVROT, le docteur LEGER, Mme BRIDOT, IRIART, BEAU, TERUEL, DEKYVERE, SETTI, DESBROSSE, FRANCESCHI, LELIÈVRE, THOMAS, LOIRY, NICLOUX, LABBAT, LAROUSSE, LEGER, PARA, BERA, COUFFRANT, BONFILS, MANSUY, GOULE et les colonels BRION et HONORÉ, JALOSZYNSKI.

Nous devons le succès de cette journée, dont tous emportent une excellente impression, à notre camarade NEIGEL qui s'est dépensé sans compter pour sa réussite.

Après quelques paroles de bienvenue, le Président FILHOL donna communication des nouvelles diverses intéressant la vie de notre section : naissance, mariage, promotion et autres.

Le futur annuaire de la Koumia a été communiqué aux camarades présents, afin qu'ils y apportent éventuellement les modifications nécessaires.

Comme à l'habitude, l'ambiance fut toute empreinte de bonne humeur et de gaieté et, une fois de plus, la section de Marseille a donné la preuve de sa vitalité, bien qu'il fût regretté que trop nombreux encore sont les membres de notre association qui ne font pas le mince effort de répondre aux invitations.

La dislocation se fit tard dans l'après-midi après que le projet de se retrouver courant janvier 79 fut adopté par tous.

Cdt FILHOL

-0-

#### Informations concernant la section.

Le colonel SIRVENT qui commandait le camp de Canjuers a été promu général et se trouve désormais à l'adresse suivante :

Général (CR) SIRVENT, Chemin de la Font des Horts - 83400 HYERES. Il serait heureux de reprendre contact avec ses anciens camarades de Cherchell.

GOULE a marié sa fille Chantal, le 30 septembre et se promène, en ce moment au Mexique.

Gilles CHOLLET, le fils du cdt CHOLLET de Nîmes, a été promu capitaine et, rentré de Guyane, a été affecté, comme instructeur, à Coëtquidan.

Notre camarade LAROUSSE nous a fait savoir que son épouse avait été hospitalisée pour une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le R.P. HENRY, un de nos plus anciens membres, est décédé à l'abbaye de PONT COURJON à VILLECROZE (83930). Le colonel TIVOLLE, en son temps, a avisé le secrétariat de la Koumia de ce décès.

Pour mémoire, naissance d'une huitième petite-fille qui fait la joie de son grand-père, le it-colonel HOOCK. (Le faire-part a été adressé en son temps au secrétariat).

# NICE - COTE D'AZUR

Depuis le repas annuel qui a eu lieu le 30 avril et dont le compte rendu a été donné, aucune réunion n'a été tenue.

BENOIST, GILBAIN, LACROIX accompagnés de leurs épouses, LEGOUIX et SAMUEL ont assisté à l'Assemblée générale de LYON les 10 et 11 juin. Ils ont eu la joie d'y retrouver de nombreux camarades perdus de vue depuis longtemps. Cette manifestation que la section de LYON avait remarquablement organisée dans les moindres détails, leur a laissé un excellent souvenir dont ils rapporteront les différents actes aux camarades de la section qui n'ont pu s'y rendre.

Puis, se conformant à la tradition locale qui veut que les habitants de la Côte d'Azur la quittent en période d'été autant pour un bienfaisant changement de climat que pour échapper à l'envahissement des estivants et aux complications de la circulation qui en résultent, ceux que l'au-delà du 45° parallèle attirait sont partis vers leurs lieux de destination: ASPINION dans le LIMOUSIN, MONTGOBERT dans le VAL de LOIRE où se trouvent ses enfants, GILBAIN en LORRAINE, BENOIST et LACROIX en HAUTE-MARNE, SAMUEL à DIJON. Ce dernier a pu rencontrer TERMIGNON retiré à AHUY, mais il n'a pu voir GEORGES alors malade et absent.

LACROIX pendant ce séjour a reçu la visite de BENOIST, GILBAIN et SAMUEL.

MERCIER dans sa camionnette qu'il a fait aménager de façon remarquable comme la plus agréable caravane a fait, au cours de l'été, un périple par petites étapes dans le sud-est. Il a rendu visite au général GUILLAUME à GUILLESTRE, puis est rentré à MAGAGNOSC fêter avec ses enfants les noces d'or de son ménage.

GUERMOUCHE, lui, a fait un séjour en juin à VICHY.

GILBAIN vers la fin de son séjour en LORRAINE a été heurté par un camion et a eu un pied abîmé, le calcaneum cassé. Il est condamné temporairement à se servir de deux cannes, mais les pronostics pour recouvrer un usage normal de son pied sont favorables.

BERTHON qui, au cours du dernier hiver, avait dû subir une intervention chirurgicale sérieuse est bien remis et mène une vie normale.

LEGOUIX a eu pendant la période de l'été de graves ennuis de santé et a dû passer un mois dans une clinique et subir une opération sur chaque jambe. Il est maintenant en bonne voie et a entrepris courageusement sa rééducation.

MATHONNIÈRE, après une brève période de fatigue qui avait nécessité une courte hospitalisation à TOULON, s'est complètement rétabli et a pu, sans anicroches, réaliser un programme de voyage qui lui a permis de visiter longuement l'AUTRICHE.

MONTGOBERT, qui a subi une intervention chirurgicale à la hanche au cours de l'hiver, est satisfait des résultats obtenus et a repris une activité normale.

Il en est de même de EUGENE, qui avait fait une mauvaise chute l'automne dernier à laquelle la chirurgie a apporté remède et qui peut, comme par le passé, porter son attention à l'œuvre philanthropique dont il est le président et qui se consacre à l'aide aux vieillards dans le besoin.

CALLIES, au retour d'une cure à BAGNOLES-de-l'ORNE, a eu des ennuis de santé. Il est actuellement en convalescence dans le VAR, chez son frère le général, que nous connaissons tous (aux ISSAMBRES, villa Djenane, allée de Provence).

C'est aux camarades alors présents de la section de NICE qu'incombe de rendre les derniers devoirs au colonel JOUIN décédé à l'hôpital de MONACO ayant été pris de malaise alors qu'il se trouvait à sa résidence secondaire de CAP D'AIL. Ont assisté aux obsèques, madame AUBERT, épouse de notre camarade actuellement malade, BAZIN, DORANGE, MATHONNIERE auxquels s'étaient joints SAULAY, venu de GRENOBLE ainsi que deux autres camarades de promotion du défunt, les colonels GINABAT et MERI.

La section compte deux nouveaux adhérents qui nous ont adressé leur demande d'adhésion : le commandant LEVALLOIS (1955) et le sous-lieutenant PASCAL Louis ancien des 41°, 70° et 88° goums. LEVALLOIS réside à MAGAGNOSC, près de GRASSE, rue des Oiseaux et PASCAL au CANNET ROCHEVILLE (près de CANNES, résidence des Edelweiss).



# LYON

Compte-rendu d'activités période du 26 juin 1978 au 30 octobre 1978.

La dernière réunion de la section, avant les vacances d'été, avait lieu le 26 juin, à la Maison du Travailleur Etranger à Lyon.

Tous ceux qui avaient participé à l'organisation du congrès de la Koumia des 10 et 11 juin étaient présents : colonel LEPAGE, GUERIN, BORDES, FERACCI, PAYRE, CLEMENCEAU, MAZIN, GUIDON, LOUBÈS, RAYNAUD, ainsi que Mesdames LEPAGE, GUERIN, BORDES, MAGNENOT, CLEMENCEAU, SEIDL, et une nouvelle recrue pour la section : BATUT, ancien du 151° goum marocain.

Le président de section donnait connaissance aux camarades présents :

- des lettres reçues à l'issue du Congrès de la Koumia de Lyon, notamment celles des : (citées à l'attention des camarades absents)
  - Colonel LUCASSEAU, exprimant « les remerciements des Koumia et de leurs épouses, parents ou amis, aux dévoués membres des Etats-Majors masculins et féminins qui ont assuré le succès complet de notre réunion 1978 »
  - Général BEAURPÈRE (sa lettre est du 19 juin) qui en particulier félicite pour l'idée que vous avez eue de produire un groupe de Laotiennes. Celà m'a rappelé des tas de souvenirs, car après avoir commandé le secteur de Tourane, j'ai été à Vientiane 1954-1955 ».
  - Général FEAUGAS qui demande de transmettre « à tous ceux qui ont aidé à l'ordonnancement absolument impeccable de ces deux émouvantes journées de retrouvailles, félicitations et remerciements; j'ai tout particulièrement apprécié le folklore laotien et si je peux en quoi que ce soit être utile à vos protégés, n'hésitez pas à m'en aviser, je ferai pour le mileux ».
  - Vice-président André MARDINI « je tiens à renouveler mes compliments à partager avec votre équipe. Ce fut parfait, c'est l'avis des camarades qui m'ont fait part de leurs impressions et aussi le mien ».

- Colonel EL HADJ AHMED BEL MADANI BEN HAïOUN « ce simple petit mot est pour vous dire que la réunion de Lyon fut, à mon humble avis, d'une exceptionnelle réussite à tous les points de vue. Aussi je vous en félicite, ainsi que vos collaborateurs ».
- des premiers résultats du bilan financier du Congrès. (Le bilan définitif après réglement de toutes les factures, a été adressé au trésorier de la Koumia le 24 août 1978).

Mission accomplie! L'équipe de la section de Lyon pouvait sabler le champagne qui fut servi par SEIDL, le sommelier de la Maison du Travailleur Etranger.

Après la période des vacances, la section reprend ses activités.

- Réunions mensuelles du 4° jeudi à la M.T.E., 15, rue du Dauphiné, les 28 septembre et 26 octobre. Réunions peut-être un peu trop routinières, trop fréquentes où se retrouvent pratiquement toujours les mêmes : colonel LE PAGE, GUERIN, BORDAS, GUIDON, CLEMENCEAU, PAYRE, LOUBES, AUBERTIN, MAZIN, SEIDL. Nous en reparlerons le 23 novembre.
- La Koumia était représentée :
  - le 3 septembre 1978 aux cérémonies commémorant la libération de Lyon;
  - le 1° octobre à N.-D. de Fourvière où, au cours de la messe concélébrée, le Père Olivier PÉAN, aumônier régional, nommé Vicaire Episcopal, Aumônier national de la Gendarmerie faisait ses adieux à la communauté militaire et présentait le Père Clovis MERCIER, nommé Aumônier Principal de la 5° Région Militaire.
  - le 29 octobre pour la commémoration de la Sidi-Brahim.
  - Aux réunions mensuelles de la F.A.R.A.C. (Fédération des Amicales régimentaires et d'Anciens Combattants de Lyon et de la Région). La F.A.R.A.C., présidée et animée par le général P. ALLEMANE (C.R.) groupe directement à Lyon 75 associations ou amicales (dont la Koumia, section Lyon). Elle diffuse à tous ses adhérents un bulletin d'information mensuel. Son objectif est l'union et la fidélité au souvenir et aux traditions.
- Nouvelles des membres de la section :

#### Mariage

 Madame Roger POTELLE nous a fait part du mariage de son fils Philippe avec Patricia, le 23 septembre 1978.

#### Décès

- Le colonel MAGNENOT a la douleur de faire part du décès de sa mère, survenu le 9 septembre, après une courte maladie, à l'âge de 83 ans.
- Décès de l'adjudant chef OLCJNICZAK Antoine le 29-1-1978, ancien du 8° Tabor marocain, de la Garde noire du Roi du Maroc; il venait de prendre sa retraite après une deuxième carrière dans les services de l'Intendance militaire à Versailles. Très « goumier » il se proposait d'adhérer à la Koumia.

#### Nouveaux adhérents

- BATUT, ancien du 3° et 151° Goum, membre de l'amicale des anciens des Goums du Maroć en 1957, n° 509.
- DEHOLLAIN, engagé volontaire pour 5 ans au Maroc en 1928, 2° spahis marocains, à Marrakech, 8° spahis algériens à Taza, 16° goum marocain à Tizi-Ouzou.
- GRECH Georges, It-colonel, bureau de garnison Lyon, ancien A.M.M.

Le président de section Colonel MAGNENOT

# Musée de Montsoreau

Nous remercions les donateurs et donatrices qui ont bien voulu envoyer à notre Musée les cadeaux suivants, que nous ne manquerons pas d'utiliser au mieux :

Madame COUDRY

— le fanion du 10° tabor (Indochine 2° période).

Madame NASSIET

(Veuve de M. NASSIET, ancien du 26° goum en

1928). — une petite chekara berbère.

Madame DURAND

un cadre: « Montagnes marocaines »
 un cadre: dessins monuments marocains.
 un cadre doré: Goumier en tenue de 1912 (couleur)
 un sous-verre: Goumiers encadrant un fanion sur
 le front d'Italie (couleur).
 le tout dessiné par le capitaine DURAND.

Lt-colonel HOOCK

- un lot de photographies.

Capitaine LAROUSSE

— une photographie : défilé du 1er G.T.M.

Madame LACANE

— un lot de photographies prises par l'adjudant-chef LACANE, lors des cérémonies de remises de décorations aux généraux GUILLAUME et LEBLANC par le maréchal JUIN, en mai 1959 (seront placées dans le Livre d'Or).

Le capitaine CHARPENTIER, à la suite d'une visite au Musée, a fait don de deux photographies :

- remise de la rosette de la Légion d'honneur au capitaine MOUTON, par le maréchal JUIN au Tonkin.
- le chef de bataillon ABESCAT, tombé à la tête du 3° tabor.



# Association des descendants des membres de la Koumia

Le commandant BOYER de LATOUR nous fait savoir qu'il a effectué, le 27 septembre dernier, la déclaration officielle de l'association auprès du Préfet de Maine et Loire.

Toute correspondance concernant cette association doit être envoyée au siège de la Koumia, 20 rue Eugène Flachat - 75017 PARIS.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

Le 10 juin 1978 s'est tenue à LYON une assemblée générale des Descendants des membres de la Koumia, anciens des goums marocains et des Affaires indigènes, en France.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation des statuts de l'association, déjà présentés au conseil d'administration de la Koumia à la séance du 7 mars 1978.
- 2. Election de huit administrateurs.
- 3. Election des membres du bureau.
- 4. Questions diverses.

Avant d'ouvrir la séance, le commandant BOYER de LATOUR rappelle en quelques mots, aux descendants présents, les motifs qui ont incité le regretté colonel CARRERE et le colonel PICARDAT à proposer la création de cette association.

Les objectifs que se proposent d'atteindre les membres de l'association sont inscrits dans l'article 2 des statuts. Lecture est faite des statuts de l'association. Ces statuts sont approuvés à l'unanimité.

Afin de procéder à l'élection de huit administrateurs, il est demandé aux descendants présents de faire acte de candidature aux postes d'administrateur.

La liste des candidats étant dressée, l'élection est effectuée.

Les huit administrateurs élus sont :

M. Robert COUDRY, M. Jean BORIUS, M. Pierre FEAUGAS, M. Francis CARRÈRE, Mme Monique DEVILLE-COGNOT, M. Michel PASQUIER, Mme Francine de LIGNIÈRES et M. Georges BOYER de LATOUR.

Les administrateurs élus se réunissent alors pour élire les membres du bureau :

#### Sont élus :

- M. Georges BOYER de LATOUR, président
- M. Robert COUDRY, vice-président
- M. Michel PASQUIER, trésorier
- M. Jean BORIUS, trésorier-adjoint

Mme Francine de LIGNIÈRES, secrétaire générale

Mme Monique DEVILLE-COGNOT, secrétaire générale adjointe.

Diverses questions sont ensuite soulevées qui laissent nettement apparaître un manque d'informations, chez la plupart des descendants, sur la nouvelle association: l'origine de sa création, ses objectifs, les modalités de son fonctionnement et de son organisation et les conditions à remplir pour faire partie de l'association.

Il est décidé à l'unanimité de demander au conseil d'administration de la Koumia de bien vouloir faire publier dans son prochain bulletin les statuts de l'association et d'envoyer gratuitement un exemplaire du bulletin à tous les descendants.

A ce jour le nombre d'inscrits à l'association est de 166. Il importe de mener une action soutenue dans toutes les sections pour recruter le plus grand nombre possible de sociétaires. M. BOYER de LATOUR indique qu'il effectuera dans les meilleurs délais les formalités de déclaration de l'association à la préfecture d'Angers.

Une note donnera les grandes lignes de l'organisation et des structures que la nouvelle association se propose d'adopter et qui ont déjà fait l'objet d'une correspondance adressée aux présidents de section de la Koumia.

Toutes suggestions ou propositions faites par les descendants, directement concernés par la vie de l'association, seront accueillies avec empressement. Il s'agit de provoquer l'intérêt des jeunes générations en leur offrant un large éventail d'activités intellectuelles, sportives, de loisirs et de détente. La plupart des descendants interrogés ne connaissent pas le musée des Goums marocains du Château de Montsoreau, il serait peut-être possible d'en préparer une visite commentée à leur intention, à l'occasion de l'assemblée générale de la Koumia de Saumur en 1979.

Plus personne ne demandant la parole l'assemblée générale est déclarée close.

#### ASSOCIATION - RÉGIME DE LA LOI DU 1er JUILLET 1901

#### ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

#### STATUTS

#### Article 1er:

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régle par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

« ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA, ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES AFFAIRES INDIGENES, EN FRANCE »

#### Article 2:

Cette association a pour but d'assurer la pérennité du musée des GOUMS MAROCAINS au château de MONTSOREAU; de valoriser et de protéger le patrimoine de la KOUMIA; de perpétuer, auprès des descendants des membres de la KOUMIA et de leurs amis, le souvenir des anciens des GOUMS MAROCAINS et des AFFAIRES INDIGENES du MAROC; d'entretenir et de développer entre les membres des liens de solidarité; d'apporter une aide morale et matérielle aux membres qui en auraient besoin; de procéder à toutes opérations et toutes actions permettant d'atteindre les buts définis dans le présent article.

#### Article 3: SIÈGE SOCIAL.

Le siège social est fixé à la mairie de MONTSOREAU dans le département de Maine et Loire.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

#### Article 4:

L'association se compose de :

- a) membres d'honneur,
- b) membres bienfaiteurs,
- c) membres actifs ou adhérents.

#### Article 5: ADMISSION.

Font partie de droit de l'association les membres qui pourront justifier de leur descendance des membres de la KOUMIA: anciens des GOUMS MAROCAINS ou anciens des AFFAIRES INDIGENES du MAROC, à condition qu'ils s'acquittent des cotisations prévues à l'article 6 des présents statuts.

Chaque adhésion sera agréée par le bureau du conseil d'administration de l'association qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

#### Article 6: LES MEMBRES.

Sont admis comme membres d'honneur, ceux qui ont rendu des services éminents à l'Association; ils sont dispensés de cotisations.

Sont admis comme membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée minimum de 500 francs et une cotisation annuelle de 100 francs, fixés chaque année par l'assemblée générale. Cette cotisation comprend l'abonnement au bulletin édité par la KOUMIA.

Sont membres actifs de droit les personnes qui descendent des membres de la KOUMIA et qui ont pris l'engagement de verser à l'association une cotisation dont le montant est fixé une fois par an par l'assemblée générale.

Le montant initial de cette cotisation est fixé à 20 francs. ne comprenant pas l'abonnement au bulletin de la KOUMIA.

#### Article 7: RADIATIONS.

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission,
- b) le décès.
- c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-palement de la cotisation ou pour motif grave; l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée avec accusé de réception à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

#### Article 8: RESSOURCES.

Les ressources de l'association comprennent :

- 1° le montant des droits d'entrée et des cotisations ;
- 2° les subventions de l'Etat, des départements et des communes ;
- 3° les participations éventuelles de sociétés, d'associations ou de personnes à des opérations de caractère non lucratif, qui permettraient d'atteindre les objectifs que l'association s'est fixés.

#### Article 9: CONSEIL D'ADMINISTRATION.

L'association est dirigée par un conseil de huit membres élus pour quatre années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration choisit, au scrutin secret, parmi ses membres un bureau composé de :

- 1° un président.
- 2º un ou plusieurs vice-présidents,
- 3° un secrétaire général et, s'il y a lieu, un secrétaire général adjoint,
- 4° un trésorier et, si besoin est, un trésorier adjoint.

Le conseil est renouvelé par moitié tous les deux ans.

Lors du premier renouvellement du conseil, à la fin des deux premières années de mandat, les membres sortants sont désignés par le sort.

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses MEMBRES. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale.

Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

#### Article 10: RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

Nul ne peut faire partie du conseil s'il n'est pas majeur.

#### Article 11: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient affiliés.

L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au mois de mai.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire général. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants.

. Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Les résolutions de l'Assemblée doivent être approuvées par la majorité des membres présents.

#### Article 12: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 11. Les résolutions doivent être approuvées par la majorité des membres présents.

#### Article 13: RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Un règlement intérieur sera établi par le conseil d'administration qui le fera alors approuver par l'assemblée générale.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'Administration interne de l'association.

#### Article 14: DISSOLUTION.

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1° juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

# Carnet des Goums et des A.I.

#### **NAISSANCES**

 Madame BRAULT-CHANOINE est heureuse d'annoncer la naissance de son petit-fils AUGUSTIN, au foyer de ses enfants Hubert CHANOINE et Camille, née GUIGNOT.
 Elle est heureuse, également, d'annoncer l'arrivée, au foyer de ses enfants Bertrand, lieutenant au 126° R.I. et Anne CHANOINE, de JOSEPHINE, MEENA

et ROSY, trois petites sœurs nées à BOMBAY.

— Le général et madame VAUTREY sont heureux de faire part de la naissance, le 30 juin, de DIANE VAUTREY, au foyer de Bernard et Geneviève VAUTREY. DIANE est la petite-fille de notre ami le général VAUTREY et du It-colonel Jean PARENT et l'arrière petite-fille du chef de bataillon DEAL.

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de

- ÉLODIE CHAUMAZ, troisième petite-fille du chef de bataillon CHAUMAZ, le 14 septembre 1978 à GRENOBLE.
- THOMAS BIAU, au foyer de M. Daniel BIAU et madame, née Nathalie HOOCK, huitième petit-enfant du It-colonel HOOCK, le 17 juin 1978.

Nous présentons nos félicitations aux parents et grands-parents.

#### MARIAGES

- M. et Mme Yvon DECOMBLE font part du mariage de leur fils Jean-Claude avec Mme Gisèle LALANNE, le 13 juillet 1978.
- Le colonel DELHUMEAU nous a annoncé le mariage de sa fille Noëlle avec M. COPIN, le 26 août 1978.
- Le colonel et Mme Henry GUÉRIN nous ont fait part du mariage de leur fille Jacqueline avec M. Alfred PETSCH, le 19 août 1978.
- Le commandant et Mme Gaston FERMAUD nous ont fait part du mariage de leur fille Martine avec M. Jean-Michel VRAC, le 2 septembre 1978.
- Madame Jean MOULINIER nous a fait part du mariage de sa fille Isaure avec le docteur Daniel DESTERNES, le 9 septembre 1978.
- Le colonel et Mme Jacques RUEL nous ont annoncé le mariage de leur fils Arnaud avec MIIe Wally-Charlotte REINER, le 9 septembre 1978.
- Le capitaine et Mme SCOTTON nous ont fait part du mariage de leur fils aîné Jean-Marie, étudiant en médecine, avec MIIe Annick TRUSSARD, pharmacienne, le 16 septembre 1978.

La Koumia est heureuse de présenter ses compliments aux familles et ses vœux les meilleurs aux nouveaux époux.

#### DÉCÈS

- Le capitaine Pierre de ROCHEFORT nous a appris le décès de sa mère, survenu à BORDEAUX le 19 juillet 1978.
   Nous le prions d'accepter nos très sincères condoléances.
- Général SORE, décédé subitement le 10 décembre. Les obsèques ont eu lieu le 12 décembre à Ciboure, dans l'intimité familiale et en présence des camarades de la Koumia de la section du Sud-Ouest.

# Nouvelles des uns et des autres

#### UNE REMISE DE DÉCORATION A MAJORQUE.

Le président, fidèle habitué des Baléares, a remis l'insigne de commandeur de l'ordre national du mérite au commandant LEGROS le jeudi 21 septembre dans les salons du Consulat de France à Palma de Majorque.

Cette distinction récompense à la fois une carrière militaire au service des Affaires Indigènes et de l'amitié marocaine ainsi qu'une retraite consacrée à la colonie française des Baléares et à ses œuvres sociales et culturelles.

Monsieur le Consul général DAYRIES, mit en relief l'action dynamique du commandant LEGROS qui assume depuis 1966 les charges de président de l'Amicale Française de Bienfaisance de Majorque et depuis 1974 celles de président de l'Union des Français des Baléares.

La brillante réception qui suivit groupait, autour du nouveau décoré, tous ses nombreux amis et présidents d'associations franco-majorquines sportives et culturelles.

Le président de la Koumia fut agréablement surpris de constater que beaucoup d'invités français et majorquins connaissaient les « Missionnaires en burnous bleu » et son auteur le colonel CARRÈRE.

La carrière militaire du commandant LEGROS explique ses affinités hispaniques : ce furent la guerre et la pacification du Rif en liaison avec les autorités espagnoles et surtout douze années d'A.I. en frontière d'Ifni et du Rio de Oro.

On comprend mieux ainsi l'œuvre du chercheur et de l'historien local, ses recherches linguistiques et de toponymie, qui meublent une retraite laborieuse et féconde.

Soirée mémorable d'amitié franco majorquine autour d'un camarade de la Koumia, et comme toute réunion de Français à l'étranger, une somme de moments émouvants qu'on ne peut oublier.

---

Le président et le commandant LEGROS n'ont pas manqué d'adresser leur cordial salut, à leurs camarades voisins du « Continent », en Espagne, le Consul général NOMDEDEU à Valence (un ancien de Boulemane et de l'Ambassade à Rabat) et les amis EGLOFF et DELAPIERRE d'Alicante.

Signé: Le Président

#### NOUVELLES DES BALÉARES (extrait du journal « Paris-Baléares ».

Le jeudi 21 septembre, au cours d'un vin d'honneur servi au Consulat de France à Palma, Monsieur le commandant Roland LEGROS a reçu des mains du colonel Paul LUCASSEAU, en présence du Consul de France Monsieur Gérard DAYRIES, la médaille de commandeur de l'ordre national du Mérite. Assistaient à la cérémonie les fonctionnaires du Consulat et les présidents ou représentants de toutes les Associations françaises et hispano-françaises des

Baléares, et leurs épouses. Nous avons pu saluer M. BALBIN-PIQUER, président de l'Alliance française; M. Jacques VICENS, secrétaire général de l'Alliance française: M. DUVAL, de l'Ecole française: M. Claude MOTION, de l'Union des Français de l'étranger ; M. Albert DUMONT ; M. BENDITO, président du Club hispano-français de pétanque; M. Victor BONOMO, la voix d'or de la colonie française, fondateur du Club hispano-français de pétanque; M. Bernard TORRANDELL qui a bien voulu se charger de la réalisation des photos de l'acte; ainsi que MM. Robert DEGRAVE et MUNAR, qui représentaient l'ordre de la Légion d'honneur. Signalons également la présence de M. QUINTANA, fils du général QUINTANA qui, il y a 52 ans participait aux mêmes combats que M. LEGROS. Et enfin, notre délégué aux Baléares, Antoine SIMO, en représentation des « Cadets de Majorque ». Plusieurs personnes s'étaient excusées, se trouvant dans l'impossibilité de faire acte de présence. Ainsi M. SANTAELLA, Vice-Consul, qui se trouvait à Saragosse ; sa fille, Elizabeth ayant épousé, quelques jours plus tôt M. Antonio GARCIA. Egalement M. Paul CAMAND, vice président du Club hispano-français de pétanque, président d'honneur de l'Amicale française de bienfaisance, et de l'Union des Français de l'étranger. S'était excusée MIle Madeleine LEROUILLET doyenne de la colonie française, établie à Palma depuis 1932.

Le commandant Roland LEGROS fut enfant de troupe aux Andelys de 1913 à 1918. Après un bref séjour à l'école de Saint-Maixent (1920-1921), il devient lieutenant-instructeur à l'Ecole normale d'E.P. de Joinville-le-Pont (1923-26), puis participe à la guerre du Rif et sert aux Affaires indigènes du Maroc (1930-1946). Il prend ensuite sa retraite et devient conseiller sur la base franco-américaine de NOUASSEUR (près de Casablanca, 1950-1963). Après quoi il se retire pour de bon à Portals-Nous, sans pour autant diminuer en rien son activité infatigable. Il participe, organise, soutient, appuie toutes les activités de la Colonie française de Palma. En 1966, il devient président de l'Amicale française de bienfaisance, et en 1975 président de la section locale de l'Union des Français de l'étranger. Mais c'est aussi un érudit. Depuis une dizaine d'années, les lecteurs de « Paris-Baléares » peuvent suivre ses intéressantes recherches sur la toponymie arabo-berbère aux Baléares, domaine dans lequel, jusqu'à présent, personne n'avait vraiment travaillé avec autant de sérieux et de constance.

Le commandant Roland LEGROS est également officier de la Légion d'honneur, commandeur du Ouissam Alaouite (par la volonté du Roi du Maroc, Mohamed V, en 1946, en récompense des seize années passées au Maroc en tant qu'officier des Affaires indigènes), titulaire de la Médaille espagnole de la «PAZ», et, plus accessoirement, «Médaille Cervantes» des «Cadets de Majorque».



### Avis Divers

#### URGENT

L'adjudant-chef THOMASSIN Robert, ayant servi aux Goums de 1943 à 1953 (4° G.T.M. 71° goum; 3° Tabor; 1° G.T.M. 4° goum; 5° Tabor 70° goum; 79° goum; 37° goum; 33° goum; 51° goum et 36° goum) gravement malade, cherche des camarades pouvant attester qu'il souffrait et a été soigné pour des maladies contractées pendant son internement en Espagne (563 jours, entre 1941 et 1943).

Ces renseignements sont à adresser au général (C.R.) A.L. PELTE, B.P. 9 RICHEMONT - 57270 UCKANGE.

#### VÉHICULES POUR BLESSÉS

#### VÉHICULES POUR BLESSÉS

Un de nos camarades blessés nous communique ces renseignements qu'il a mis longtemps à trouver :

- A Mme PARENT CANONNE, 13, avenue de la République PARIS 11°
- B Maison C.A.R.E. (en particulier bicyclettes orthopédiques) 18, rue Bernard - Z.I. - 93000 BOBIGNY (Tél.: 843.67.20)

#### LE MUSÉE DES TROIS GUERRES

#### **● LE MUSÉE DES TROIS GUERRES**

Un de nos membres a visité, cet été, l'intéressant musée de DIORS, situé à 10 kms à l'Est de CHATEAUROUX, sur la R.D. 925.

Ce « MUSÉE DES TROIS GUERRES » contient des objets et documents se rapportant aux guerres de 1870, 1914, 1939, Indochine, Suez, Algérie.

Ce musée se réfère aux Goums et possède même un mannequin de goumier.

#### AVIS IMPORTANT

Nous croyons devoir rappeler que la cotisation annuelle des membres de la Koumia est fixée à 50 Frs (dont service du bulletin : 40 Frs).

Pour les membres à vie et les Amis des Goums, seul l'abonnement au bulletin est demandé, au tarif annuel de 40 Frs.

## Bibliographie

#### LES GOUMIERS AU TEMPS DE LA REINE ZÉNOBIE.

Sait-on que le commandement de l'armée romaine d'Orient disposait de goumiers montés, pour assurer la police du désert dans la province impériale de Syrie ? C'est ce que nous apprenons en lisant le dernier ouvrage de Bernard SIMIOT « Moi, Zénobie, reine de Palmyre » (Ed. Albin Michel) qui a obtenu le Prix Goncourt du roman historique, en juin dernier.

Dans le prochain bulletin de la Koumia, nous évoquerons plus longuement le visage de cette fameuse reine arabe, dont l'extraordinaire aventure a été romancée par notre ami, sur des bases historiques. Disons seulement aujourd'hui que, dans le filigrane de cet ouvrage, devenu rapidement « best seller », les anciens des A.I. ne manqueront pas de retrouver des souvenirs assez similaires à ceux que raconte Zénobie, sous la plume de Bernard SIMIOT, dans des mémoires imaginaires.

N.D.L.R.

#### Jacques LEGUÈBE:

CAP SUD: le pivot africain
Paris - Limoges — 1977 — Lavauzelle.

Au moment où l'on parle, dans la presse, à la radio et à la télévision, de ce nouvel « Afrika Korps », que sont les Cubains pour l'U.R.S.S., où l'on stigmatise, à la tribune de l'O.N.U., le pouvoir « raciste » blanc en Afrique australe, où le 2° R.E.P. vient d'accomplir à Kolwezi le sauvetage dramatique de centaines de vies humaines, la lecture de l'excellent livre, très documenté, de Jacques LEGUEBE, cyrard de la promo « Joffre » (30-32) devenu diplomate, est d'un intérêt passionnant.

On y trouve les données historiques de base, — que la plupart ignorent — qui permettent d'apprécier à leur juste valeur les attaques intéressées dont la République Sud-Africaine est l'objet, et de mesurer l'importance de la menace que fait courir à l'Europe la pénétration soviéto-cubaine qui, de l'Ethiopie à l'Angola, prend l'Afrique en écharpe de l'océan Indien à l'Atlantique et vise à contrôler la route du pétrole.

Lénine avait dit que l'Europe tomberait comme un fruit mûr en la tournant par l'Afrique. Le mouvement, plus large que nos stratèges et nos hommes politiques l'imaginaient, n'est-il pas en train de s'accomplir sous nos yeux ?

La République Sud-Africaine aura-t-elle le temps de mener à son terme sa sage politique d'émancipation des populations noires dont elle a la charge, par la création d'une confédération de républiques indépendantes politiquement, mais économiquement solidaires? Aura-t-elle le temps de créer, à l'échelle africaine, une « Yougoslavie » australe?

Ou tombera-t-elle sous la coupe du nouvel empire colonial que l'U.R.S.S. paraît vouloir se tailler en Afrique du sud, en utilisant comme ferment d'agitation et de subversion, le « retour » des noirs de Cuba dans la patrie d'origine de leurs ancêtres ?

Un livre d'une brûlante actualité, écrit par un auteur particulièrement qualifié.

Jean SAULAY

#### Hervé LE MARRE:

# LE DERNIER CAPITAINE Paris — 1978 — Albin Michel

Les anciens d'Indochine, tous ceux qui ont aimé « La 317° Section » de Pierre SCHOENDORFFER, liront avec autant de plaisir que d'intérêt, « Le dernier capitaine » d'Hervé LE MARRE.

C'est l'histoire, écrit l'éditeur pour présenter le livre, d'un commando qui, en 1954, attaqua un camp viet-minh derrière la frontière de Chine.

Ce fut le rêve fou d'un vieux capitaine à qui le commandement refusait l'autorisation de rejoindre ses camarades encerclés, pour mourir avec eux, à Dien Bien Phu. Pour y parvenir, le capitaine choisit d'entraîner avec lui dix soldats de 18 ans, qui n'avaient jamais fait la guerre.

Le capitaine et ses adolescents firent en dix jours une marche meurtrière, de 300 kilomètres à travers la jungle, derrière les lignes viets...

J'ajoute cette citation, qui, de nos jours, prend toute sa signification : Lorsque le vieux capitaine — (il a 39 ans!) — arrive enfin, après tant de difficultés et d'épreuves, aux abords de Dien Bien Phu et qu'il va se sacrifier pour assurer le débouché des survivants de son groupe dans la cuvette où s'achève l'holocauste, il dit à son adjoint, le jeune lieutenant LASSALLE, qui pourrait être le frère du héros de la 317° section ou du Crabe Tambour : «Il n'y aura jamais rien de plus beau que la jeunesse. Mais il faut la faire rêver : choisis bien ta musique ».

Un beau et bon livre, qui rappelle tout à la fois et Kipling et Conrad et Lawrence.

Jean SAULAY

#### **Pierre HOVETTE:**

# CAPITAINE EN ALGÉRIE Paris — 1978 — Presses de la Cité.

1955... Depuis une année bientôt, la révolte gronde dans les Aurès et gagne maintenant la Kabylie. Ce n'est pas encore la guerre ouverte, mais la menace s'en fait de jour en jour plus précise.

Un régiment, le 3° R.P.C., reçoit la mission de réoccuper le territoire des Beni Ferguen et d'y rétablir la sécurité et la confiance, pour éviter, précisément, d'avoir à y faire la guerre. L'auteur raconte, avec une abondance de détails qui fait penser à une autobiographie, les efforts intelligents et patients du capitaine PHILIPPE, commandant la 1<sup>re</sup> compagnie, vétéran d'Indochine, qui s'est fixé comme but, avec l'accord tacite de son colonel, de reprendre contact avec les habitants du groupe de mechtas qui lui sont confiés, sans avoir à faire usage de ses armes.

D'instinct, cet officier, « para » colonial, découvre les principes fondamentaux de la politique de LYAUTEY: « montrer sa force pour éviter de s'en servir »... « un chantier de piste vaut un bataillon »... « le toubib est l'auxiliaire naturel de l'officier »... et surtout cette « parcelle d'amour sans laquelle, en terre d'Islam, on ne fait rien de bon ».

La patience de PHILIPPE est enfin récompensée et il peut rendre compte à son colonel qui commençait à douter, du succès : « Mouvement remise volontaire des armes déclenché hier soir stop Six fusils de chasse, trois revolvers etc... etc... »

Mais il a la sagesse de ne pas se bercer d'illusions : « Et si ces ralliements ne servaient qu'à désigner Abada Ali et les siens à la vengeance des rebelles ? »

Il eût fallu des milliers de capitaines PHILIPPE. Il eût fallu surtout, qu'à Paris et à Alger, des hommes intelligents aient su, dès le début, mesurer l'importance du conflit qui s'ouvrait et en analyser les causes profondes... Il eût fallu... Qu'est-ce que la courageuse expérience isolée du capitaine PHILIPPE pouvait bien changer dans cette Algérie roulant vers le chaos ?

Pierre HOVETTE campe avec précision quelques silhouettes de jeunes officiers du contingent, aussi ardents qu'ignorants des choses de l'Islam, du jeune toubib réserviste qui découvre tout à la fois l'Armée, les paras, l'Algérie, de vieux sous-officiers aussi, nostalgiques de l'Indochine. Il égratigne... — j'allais écrire : avec bonheur! — le Service d'action psychologique, les « spécialistes » (?) algériens des affaires musulmanes, responsables du vide administratif dans lequel les ferments de la rébellion purent se développer tout à leur aise, et n'oublie pas l'égoïsme de certains colons...

En d'autres temps, ce capitaine PHILIPPE eût fait, au Maroc, un très bon officier d'Affaires indigènes, et ses sous-officiers, d'excellents chefs de maghzens ou de fezzas.

En résumé, un livre qui devrait éveiller la nostalgie des anciens des Affaires algériennes.... et celle de leurs grands aînés des A.I.

Jean SAULAY

#### Jean BOURDIER:

#### LES COMMANDOS DU DÉSERT Paris — 1976 — Presses de la Cité.

« C'était l'homme le plus policé qui ait jamais sabordé un navire ou coupé une gorge »... C'est par cette citation, extraite du « Don Juan » de Byron, que Winston CHURCHILL, fasciné après beaucoup d'autres par le contraste entre les manières exquises et raffinées du jeune David STIRLING et la brutale audace de son action, dépeignit un jour ce jeune sous-lieutenant de 25 ans de la Garde écossaise qui allait réussir l'exploit d'ajouter un régiment à l'ordre de bataille des troupes de Sa Gracieuse Majesté.

L'action se déroule entre cette nuit de Noël 1941, où les six hommes du commando de Paddy MAYNE, infiltrés derrière les lignes ennemies en Tripolitaine, font sauter vingt quatre avions sur l'aérodrome germano-italien de Tamit, et cette journée de janvier 1943 qui vit la capture du chef des commandos du désert, trop aventureusement engagé en territoire tunisien au milieu des forces de l'Axe bousculées par la VIII° Armée de MONTGOMERY.

La naissance du Spécial Air Service, le célèbre SAS, est due à l'imagination fertile d'un jeune officier qui fit longtemps le désespoir de son aristocratique famille avant que la guerre le révèle à lui-même. Avec un souverain mépris de la voie hiérarchique, David STIRLING trouva en lui l'assurance nécessaire pour exposer au général AUCHINLECK en personne, après avoir quelque peu forcé sa porte, ses vues personnelles sur les moyens les plus appropriés pour porter des coups sévères à l'ennemi sans risque de pertes importantes. Il suffisait de monter sur ses arrières des opérations de commando, de très faible effectif en utilisant tous les moyens disponibles et tous les itinéraires, de préférence les plus difficiles.

La rencontre de la petite « armée privée » de STIRLING avec cette autre armée privée qu'était le « Long Range Desert Group », le LRDG, de BAGNOLDS, allait permettre la grande aventure des commandos du désert, les plus grands casseurs d'avions de la guerre. C'est le LRDG qui, en janvier 1941, avait effectué le raid sur la ville de Mourzouk, en liaison avec les forces françaises libres du colonel d'Ornano venant du sud. C'est encore lui qui, dans la foulée, avait participé, mais avec des pertes sérieuses, aux combats pour Koufra, dont LECLERC s'empara le 1° mars.

Doués l'un comme l'autre d'une imagination sans borne, ces deux authentiques « chefs-nés » considèrent la guerre comme un sport de bonne compagnie et les raids les plus audacieux comme d'intéressants divertissements. STIRLING ne parvint-il pas un jour à pénétrer en voiture dans Benghazi occupé par les Italiens? Leur goût du panache, leur sens de l'humour et leur esprit chevaleresque sont autant de qualités propres à leur permettre d'obtenir de leurs hommes les plus extraordinaires actes d'héroïsme individuels ou collectifs.

Au cours de l'année 1942, les raids succèdent aux raids, les succès aux succès. A tel point que, en septembre de la même année, est créé le 1 er régiment SAS aux ordres du lieutenant-colonel STIRLING, avec le major MAYNE comme adjoint. A ce régiment sont rattachés le bataillon SAS français, le « bataillon sacré » grec, et le Special Boat Section.

Pendant la bataille d'el Alamein, déclenchée par MONTGOMERY le 23 octobre 1942, les commandos de STIRLING, MAYNE et BAGNOLDS multiplient les destructions sur la grande route côtière de Tripoli, vitale pour l'Afrika Korps.

Fin 1942 enfin, après le débarquement américain en Afrique du nord, la VIII<sup>e</sup> Armée poursuit son offensive, talonnant l'ennemi, pour réaliser au plus tôt sa jonction avec les forces anglo-américaines opérant en Tunisie. C'est au cours de ces opérations que David STIRLING sera capturé en janvier 1943, livré, par un berger arabe, à une unité italienne. Apprenant la nouvelle, ROMMEL note dans son journal : « C'est ainsi que les Britanniques perdirent le si remarquable et imaginatif chef du commando du désert, qui nous fit plus de mal que toute autre unité d'égale force ».

# Lois et Décrets

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

OBJET: Prix de journée des maisons de retraite de l'Office national.

Le prix de journée des maisons de retraite de notre Etablissement public a été fixé à compter du 1° juillet 1978 à 59,90 francs par décision N° 19/S 4/78 du 30 juin 1978.

Article 1. — Le prix de journée applicable à compter du 1er juillet 1978, dans les maisons de retraite de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est fixé à :

Nourriture : Petit déjeuner Repas de midi

4,20 F 13,50 F 12,20 F

Repas du soir

Hébergement :

29,90 F 30,00 F

Prix de journée total

59,90 F

Article 2. — Le prix applicable aux familles rendant visite aux pensionnaires est fixé à 18,00 francs à compter du 1er juillet 1978.

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Le Préfet, Directeur Général Lettre-circulaire N° ON 3306

OBJET: Procédures relatives à l'instruction des demandes de carte du combattant.

RÉF.: Lettre-circulaire N° ON 3305 du 4 octobre 1978

1° - Mesures relatives à l'application de l'article A. 140 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre.

Les innovations en cause permettront de mieux éclairer les usagers sur l'étendue et les limites de leurs droits, et notamment sur la nécessité de faire valoir le cas échéant, des « faits nouveaux ». Elles auront aussi pour effet de réduire le nombre de correspondances échangées et de freiner sensiblement la « navette » beaucoup trop fréquente de dossiers entre l'Office National et les services départementaux.

a) Notification des décisions initiales de rejet

(Cf.: lettre-circulaire ministérielle - page 2-1, a).

Il importe que vous preniez toutes dispositions pour modifier, à bref délai, l'imprimé par lequel vos services notifient les décisions initiales de rejet (cf. annexe 1) de telle sorte que les recours gracieux ultérieurs me parviennent désormais par votre intermédiaire.

b) Requêtes formulées après rejet au titre de l'article A. 140 (Cf. : page 2-1, c)

Il est prévisible que malgré l'indication qui sera donnée aux requérants, leur enjoignant d'adresser au service départemental tout nouveau recours gracieux éventuel, nombre d'entre eux continueront à saisir directement l'Office National de telles réclamations.

En ce cas, ces dernières vous seront transmises par l'Office National dès lors qu'il apparaîtra qu'elles seront justiciables d'un examen par vos services, à l'effet d'établir leur éventuelle recevabilité en fonction de « faits nouveaux ».

#### 2° - Mesures relatives à l'application de l'article R. 227 du Code.

Ces mesures (pages 3 et 4) répondent à la nécessité d'une remise en ordre (tri entre les demandes A.F.N. appelant une suite immédiate et celles qui doivent être conservées en instance), comme à celle de simplifier et d'accélérer, au bénéfice des usagers et d'un meilleur fonctionnement de l'administration, l'instruction des demandes de carte et la notification des décisions.

a) Mise en instance de certaines fiches de synthèse A.F.N.

La lettre-circulaire ministérielle précise (page 3-II, 1°, a) que les fiches de synthèse correspondant aux demandes de requérants qui ne remplissent pas les conditions prévues par la procédure exceptionnelle, mais qui comptent au moins soit 50 jours de présence en unité combattante, soit 25 points au titre de la procédure exceptionnelle, seront conservées en instance par vos services.

En conséquence, il vous sera fait retour, dans les meilleurs délais, aux fins d'un examen ultérieur au regard d'éventuelles bonifications, des fiches de synthèse correspondant à ces critères et qui sont déjà parvenues à l'Office National.

b) Etablissement des listes nominatives A.F.N. (Cf. : pages 3 et 4 - II, 1°, b)

En égard à ce que la Commission Nationale de la carte du combattant se réunira le 23 octobre prochain, il sera procédé, pour la dernière fois, à l'établissement, par l'Office National, des listes nominatives distinctes afférentes aux fiches de synthèse déjà reçues et pouvant faire l'objet d'un avis favorable ou défavorable.

Par la suite, cette tâche incombera à vos seuls services.

c) Notification des décisions prises au titre de l'article R. 227, ou de l'article A. 137 (page 4 - II, 1°, C et, 2°).

La procédure de notification par les soins des services départementaux sera appliquée dès après la réunion du 23 octobre de la Commission Nationale. Il vous appartiendra de procéder, dans les meilleurs délais, à la notification des décisions collectives qui vous seront adressées par l'Office National. A cette fin, il importe que vous preniez d'urgence toutes dispositions nécessaires à l'établissement des nouveaux imprimés, en vous conformant aux modèles de lettres figurant aux annexes 5. 6 et 7.

Les sérieuses et pressantes difficultés rencontrées par l'Office National, en face de l'afflux des demandes de carte du combattant et de la multitude des réclamations qui en découlent, font qu'il est hautement souhaitable qu'une telle réforme des procédures soit efficace à court terme.

Ce résultat dépend, pour l'essentiel, de la bonne application, dès le départ, par les responsables des services départementaux, de l'ensemble des instructions dont ils sont saisis.

C'est pourquoi je leur demande instamment de veiller, avec tout le soin et la célérité que j'attends d'eux, à l'exacte observation de ces directives.

« Journal Officiel du 2 juillet 1978 — Assemblée Nationale »

INVALIDITÉ ET PRÉRETRAITE (suite à l'article paru dans le N° 89) Anciens Combattants Invalidité (Loi du 12-7-77).

PRÉRETRAITE (extension aux anciens combattants, anciens prisonniers de querre, anciens déportés et internés).

2151 — 31 mai 1978 — Monsieur Jean Louis MASSON rappelle à M. le secrétaire d'Etat aux A.C. que les A.C., les anciens prisonniers de guerre, les anciens déportés et internés de plus de soixante ans ne peuvent bénéficier des dispositions de l'accord patronat-syndicats du 13 juin 1977 relatif à la préretraite. Il lui rappelle également en ce qui concerne les déportés et internés de moins de cinquante-cinq ans que la loi du 12 juillet 1977 ne leur accorde qu'une pension d'invalidité sans qu'ils puissent en même temps bénéficier des retraites complémentaires de cadre ou non cadre et qu'eile ne présente donc aucun intérêt pour eux. Il lui demande de bien vouloir étudier avec ses collègues Mme le Ministre de la Santé et de la Famille et M. le Ministre du Travail et de la participation, des dispositions concernant l'ensemble de ces problèmes afin d'aboutir à un réaménagement d'ensemble permettant de mieux satisfaire les besoins des A.C., prisonniers de guerre, déportés et internés.

Réponse - L'accord du 13 juin 1977 (accord valable jusqu'au 19 mars 1979) instituant un régime de préretraite à 60 ans pour les salariés de l'industrie et du commerce excluait de son champ d'application les salariés pouvant prétendre, à un autre titre, à une anticipation de la retraite. Il excluait donc, en particulier certaines catégories d'anciens combattants et victimes de guerre, bénéficiaires de la loi du 21 novembre 1978 (anticipation de la retraite professionnelle à soixante ans en fonction de la durée des services de guerre et de captivité). Dès la parution de cet accord, le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, conscient de la situation inéquitable qui pouvait en résulter pour certains de ses ressortissants, était intervenu pour que les partenaires sociaux reconsidèrent les modalités. Le Secrétaire d'Etat aux A.C. avait annoncé en son temps l'ouverture des négociations entre le C.N.F. et les organisations syndicales. Celles-ci viennent d'aboutir ; un avenant à l'accord signé le 24 mai 1978 (paru au J.O. Nº 7141 du 17-6-78) inclut formellement les anciens combattants, déportés et internés, et les prisonniers de guerre parmi les bénéficiaires. Quant aux déportés et internés ils ont été les premiers à pouvoir anticiper leur retraite puisque le décret du 23 avril 1965 leur a permis d'obtenir celle-ci sur simple demande, à partir de l'âge de soixante ans. La loi du 12 juillet 1977 a pour objet de permettre à ceux d'entre eux que la déportation ou l'internement a particulièrements atteints, de cesser de travailler en percevant pour les mêmes affectations, deux pensions d'invalidité, celle du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et celle du régime invalidité dont ils relèvent professionnellement, dès l'âge de cinquante cinq ans, si leur pension militaire d'invalidité atteint 60 p. 100. Il ne s'agit pas, en ce cas, d'une position de retraite, mais d'une position d'invalidité dont la durée compte pour la liquidation de la retraite comme une période d'activité. Tel est l'avantage de ce régime très exceptionnel, au titre duquel les bénéficiaires, tout en cessant de travailler, peuvent continuer d'acquérir des points de retraite complémentaires. Chacun de ces régimes est particulièrement adapté aux situations diverses des Français pendant la guerre. Leur ensemble constitue un système de mesures permettant de prendre en considération, pour l'âge de la retraite, des dommages subis du fait de la guerre et ne parait donc pas nécessiter le réaménagement suggéré par l'honorable parlementaire.

#### SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

#### LES ACTIVITÉS DE M. MAURICE PLANTIER Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants

#### **BILAN ET PERSPECTIVES**

M. Maurice PLANTIER a été nommé le 5 avril 1978 secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Son premier acte officiel, le 12 avril 1978, a été de déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

Dès sa nomination, M. Maurice PLANTIER a souligné l'importance et le sens de la mission du Secrétaire d'Etat qu'il envisage d'assumer dans les trois directions suivantes :

- 1. Etre le représentant des anciens combattants auprès du Gouvernement et, à ce titre, faire valoir leurs droits et les défendre.
- 2. Représenter le Gouvernement auprès des associations d'anciens combattants et rappeler les devoirs de ces associations ainsi que le rôle qu'elles jouent au sein de la nation.
- 3. Honorer la mémoire des disparus au cours des cérémonies et manifestations qui rassemblent les citoyens dans un consensus national.

C'est pourquoi M. Maurice PLANTIER entend exprimer clairement l'opinion du monde combattant non seulement à propos des problèmes qui le concernent directement mais aussi dans le cadre des décisions politiques qui engagent la nation.

M. Maurice PLANTIER s'est également engagé à appuyer les revendications du monde combattant toutes les fois qu'il serait convaincu de leur bien-fondé et à manifester dans les cérémonies qui honorent conjointement les morts et les vivants de toutes les guerres, la reconnaissance et la solidarité de la Patrie. A ces cérémonies le Secrétaire d'Etat insiste pour que soit étroitement associée la jeunesse, dépositaire des valeurs pour lesquelles leurs anciens ont combattu.

Dans cette perspective M. Maurice PLANTIER a choisi deux axes d'action principaux, en dehors de sa participation aux travaux gouvernementaux.

- Dialogue avec les associations ;
- Hommage au monde combattant dans les cérémonies officielles.

-0-

#### I. - DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS.

Dès le mois d'avril, pour nouer le contact avec le monde combattant, M. Maurice PLANTIER reçoit les bureaux des associations qui viennent lui exposer leurs points de vue et leurs vœux.

Le Secrétaire d'Etat se rend également à plusieurs congrès en province. Il s'y est fait représenter quand pour soigner les séquelles de sa blessure de guerre il a été hospitalisé et dans l'impossibilité de se déplacer. C'est ainsi qu'en quelques mois s'est établi un dialogue prometteur entre les représentants des associations et M. Maurice PLANTIER.

#### II. - LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES.

En sa qualité de membre du Gouvernement M. Maurice PLANTIER a participé à plusieurs cérémonies nationales :

- La journée de la Déportation le 30 avril,
- L'anniversaire du 18 juin au Mont Valérien
- Le pèlerinage au Struthof, le 25 juin
- La célébration du 14 juillet
- L'anniversaire de la Libération de Paris, le 25 août.

Le Secrétaire d'Etat a inauguré la place du 1<sup>ex</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes à Mesnil-le-Thillot dans les Vosges le 5 mai, le monument de la Résistance à Cergy dans le Val-d'Oise, le 17 juin, et le monument de la Résistance à Saint-Avold en Moselle, le 25 juin.

Par ailleurs, il a reçu M. Léopold SENGHOR, Président de la République du Sénégal à l'Arc de Triomphe, le 18 mai.

Il a participé à une cérémonie à la mémoire des combattants polonais en présence de son Excellence Emile WOLJTACHEK, Ministre des Affaires Etrangères polonais, le 20 juin.

Dans ses allocutions, M. Maurice PLANTIER a souligné la place éminente du monde combattant dans la nation et témoigne de la considération qui lui est due pour ses souffrances et ses sacrifices.

--

#### LES PERSPECTIVES.

Dans les mois qui viennent l'action de M. Maurice PLANTIER va l'amener à multiplier ses contacts avec les associations, notamment en assurant lui-même la présidence du conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants, lieu privilégié de rencontres avec les associations.

Le Secrétaire d'Etat effectuera aussi de nombreux déplacements en province, et organisera les cérémonies du 11 novembre.

#### 1. - Les déplacements en province.

Le Secrétaire d'Etat à qui les inspecteurs généraux ont fait rapport de leurs visites d'inspection s'assurera sur place des conditions de fonctionnement des directions interdépartementales et des services départementaux de l'O.N.A.C. et vérifiera s'ils ont les moyens nécessaires pour s'acquitter dans les meilleures conditions de leur mission de service public.

Au cours de ses déplacements, M. Maurice PLANTIER recevra les associations locales d'anciens combattants et s'entretiendra avec elles.

#### 2. - La célébration du 60° anniversaire du 11 novembre.

Conformément aux vœux de Monsieur le Président de la République, les cérémonies seront l'occasion d'un hommage de la nation aux combattants de toutes les guerres et plus particulièrement à ceux de 1914-1918.

La jeunesse prendra une part active à ces manifestations qui rappellent les sacrifices des combattants pour la liberté et l'indépendance de la France.

# OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Lettre-circulaire N° O.N. 3305

# OBJET: Amélioration des procédures suivies en matière d'instruction des demandes de carte du combattant.

En application des directives gouvernementales prescrivant la poursuite d'un programme de simplifications administratives, il m'est apparu nécessaire de mettre en œuvre, dans l'intérêt des usagers comme dans celui de l'administration, diverses mesures nouvelles relatives à l'instruction des demandes de carte du combattant.

Elles concernent les procédures suivies en matière de recours gracieux (article A. 140 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre), et d'instruction des requêtes examinées au titre de la procédure exceptionnelle (Article R. 227).

#### I. - MESURES RELATIVES A L'APPLICATION DE L'ARTICLE A. 140

#### a) Raccourcissement du circuit administratif.

Actuellement, l'Office National, saisi directement des recours prévus au premier alinéa de l'article A. 140, demande aux services départementaux les dossiers des intéressés, ce qui impose, en raison de l'afflux des requêtes, un circuit administratif assez long.

Pour remédier à cet inconvénient, il conviendra qu'à l'avenir, les recours eux-mêmes, accompagnés des dossiers correspondants, soient adressés à l'Office National par l'intermédiaire des services départementaux.

A cette fin, l'imprimé par lequel les services départementaux notifient les décisions de rejet sera modifié selon le modèle figurant en annexe 1.

#### b) Notification des décisions de rejet au titre de l'article A. 140.

La notification des rejets incombera toujours, s'agissant de recours « hiérarchiques », aux services centraux de l'Office National. Toutefois, le modèle de lettre adressée par ses soins aux intéressés sera modifié, de façon à les éclairer exactement sur leurs droits (nécessité de faire valoir des faits nouveaux à l'appui d'une nouvelle instance éventuelle). Il leur sera précisé au surplus, que dans la mesure où ils pourraient avancer de tels faits, leur nouvelle demande devrait être dirigée sur le service départemental (cf. annexe 2).

#### c) Requêtes formulées après rejet au titre de l'article A. 140.

Le deuxième alinéa de l'article A. 140 autorise, alors même qu'est déjà intervenu un rejet du recours, l'ouverture, à la demande des intéressés, d'une nouvelle instance, mais à la condition impérative que leur requête comporte des « faits nouveaux ».

Cette nouvelle instance est justiciable d'un examen au titre soit de la procédure exceptionnelle (R. 227), soit de la procédure normale (R. 224), ce qu'impliquent les termes de l'article A. 140 (« nouvelle instance introduite auprès du Ministre des Anciens Combattants ou du Préfet »).

En pratique, la nature des arguments produits doit permettre, dans la plupart des cas, d'apprécier à quelle sorte de procédure se rattache la requête. Dans tous les cas où il vous apparaîtra, de façon incontestable, que les arguments invoqués appellent un examen au titre du seul article R. 224, il vous appartiendra, — si vous ne le faites déjà — soit de notifier aux intéressés l'irrecevabilité de la demande à défaut de faits nouveaux, soit d'engager la procédure de nouvelle instance.

Les requêtes formulées après rejet A. 140 continueront d'être instruites par l'Office National, dans tous les cas où leur examen relèvera du domaine

de l'article R. 227.

#### II. - MESURES RELATIVES A L'APPLICATION DE L'ARTICLE R. 227 DU CODE.

1° - Instruction des demandes de cartes au titre A.F.N.

#### a) Classement des fiches de synthèse A.F.N.

Les fiches de synthèse que, conformément à l'instruction O.N. N° 3271 du 25 août 1977, vous adressiez à l'Office National après avis de la commission départementale, devront désormais être triées et regroupées dans les trois catégories ci-après définies :

- 1. Requérants qui remplissent les conditions prévues par la procédure exceptionnelle (36 points au moins) ou qui comptent 89 jours de présence en unité combattante, pour lesquels la commission nationale de la carte du combattant proposera un avis favorable (étant rappelé que la commission nationale, dans sa séance du 12-XII-77 a admis la possibilité d'attribuer la carte du combattant aux postulants ne justifiant que de 89 jours).
- 2. Requérants qui ne remplissent pas les conditions prévues par la procédure exceptionnelle (moins de 36 points) et qui comptent A LA FOIS moins de 50 jours de présence en unité combattante et moins de 25 points au titre de la procédure exceptionnelle, pour lesquels la délégation spéciale de la commission nationale, a estimé, lors de sa séance du 5 septembre 1978, qu'une décision défavorable pouvait être prise dès maintenant.
- 3. Requérants qui ne remplissent pas les conditions prévues par la procédure exceptionnelle, mais qui comptent au moins, soit 50 jours de présence en unité combattante, soit 25 points au titre de la procédure exceptionnelle, et dont la commission nationale a jugé qu'ils étaient susceptibles de bénéficier, le cas échéant, des bonifications prévues pour la participation à certains combats (article R. 224-D-11, dernier alinéa, du Code des Pensions); pour cette raison, la commission nationale a émis le vœu dans sa séance du 31-1-78 qu'aucune décision défavorable ne soit prise, pour le moment, à l'encontre des requérants dont il s'agit, et que leurs demandes soient conservées en instance.

#### b) Etablissement de listes nominatives A.F.N.

Seules, les fiches de synthèse correspondant aux deux premières catégories (c'est-à-dire celles pour lesquelles une décision peut être prise immédiatement, favorable ou défavorable) seront adressées à l'Office National. Les autres seront désormais conservées en instance par vos services.

Par ailleurs, il vous appartiendra d'établir, en double exemplaire, deux listes nominatives des requêtes soumises à l'examen de la commission nationale et se rapportant l'une aux avis favorables, l'autre aux avis défavorables.

Ces listes, qui seront jointes à vos envois, porteront mention pour chaque postulant du nombre de jours de présence en unité combattante et du nombre de points obtenus au titre de la procédure exceptionnelle. Les modèles de ces listes vous seront fournis à **l'annexe 3**.

Enfin, s'agissant de la troisième catégorie de requérants, ceux dont les demandes seront conservées en instance dans les services départementaux, il conviendra que, dans toute la mesure de vos possibilités, vous les informiez, sans attendre un rappel de leur part, de leur situation, et ceci au moyen d'un imprimé ou d'une lettre qui pourrait s'inspirer de modèle cijoint (cf. annexe 4), lequel vous est fourni à titre indicatif.

De telles réponses d'attente se justifient, en raison des longs délais que pourra nécessiter la détermination des critères d'éventuelles bonifications à l'initiative du département de la Défense. Elles pourront, au surplus, éviter de trop fréquentes réclamations.

#### c) Notification des décisions de rejet A.F.N.

Les listes qui auront été adressées à l'Office National seront annexées, une fois qu'elles auront été entérinées par la commission nationale de la carte du combattant, à des formules-types de décisions collectives. Il sera fait retour de ces listes aux services départementaux en même temps que des fiches de synthèse.

Il appartiendra alors aux services départementaux de procéder soit à la notification individuelle des décisions de rejet, soit à l'établissement et à l'envoi de la carte. Un modèle de lettre de notification vous est fourni à l'annexe 5.

2° - Notification des décisions de rejet concernant les prisonniers de guerre et les personnes visées à l'article A. 137 (carte du combattant pour faits de résistance).

Il est apparu opportun de recourir, pour ces deux catégories de décisions, à une procédure de notification individuelle, identique à celle qui s'appliquera aux décisions de rejet A.F.N. (cf. annexes 6 et 7).

(Remarque: s'agissant des listes, aucun changement ne sera apporté aux dispositions actuelles selon lesquelles les services départementaux procèdent eux-mêmes, en ce qui concerne les prisonniers de guerre, à l'établissement et à l'envoi de listes et de fiches de synthèse à l'O.N.A.C., alors que les listes afférentes à l'application de l'article A. 137 sont établies au niveau de l'Office National).

Ces nouvelles mesures permettront une accélération de la délivrance des cartes du combattant, actuellement freinée par des procédures qu'il importait de simplifier et d'assouplir, de façon, notamment, à remédier à une concentration anormale des tâches de détail au niveau de l'Office National.

Les responsabilités nouvelles qui vous incombent ne sont pas méconnues. Leur exercice conditionne cependant d'indispensables progrès dans un des secteurs essentiels d'activité de l'Office National.

C'est pourquoi j'attends de chaque responsable des services départementaux qu'il veille, avec toute l'attention et la diligence souhaitables, à la bonne application de ces mesures. Je suis persuadé que cet appel à leur compréhension et à leur dévouement sera le meilleur gage des résultats escomptés.

# Nouvel appel de l'Association des S.A.S.

L'association des S.A.S. avait déjà lancé un appel dans le bulletin de la Koumia, en avril dernier. Assez nombreux sont les adhérents de la Koumia ayant également servi dans les S.A.S., pour que nous nous permettions de renouveler cet appel.

Cette association tente de faire paraître dans la presse le texte que nous reproduisons ci-dessous, qui a reçu l'approbation du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants:

### « LES ANCIENS MOGHZANIS DES S.A.S. AURONT-ILS DROIT A LA CARTE DU COMBATTANT?

« L'attribution de la carte du combattant est conditionnée par la participation des S.A.S. à une activité opérationnelle.

«La majeure partie des archives des S.A.S. ont été détruites avant l'indépendance de l'Algérie. L'association des Anciens des Affaires algériennes a reçu mission du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants de reconstituer l'implantation géographique des anciennes S.A.S., pour permettre l'attribution de la carte à ces anciens supplétifs.

"L'association lance un très pressant appel à tous les anciens du Service des Affaires algériennes et à tous les anciens militaires ayant servi à proximité d'une S.A.S., pour lui communiquer tous les renseignements concernant les implantations géographiques précises, ainsi que toutes informations sur le secteur militaire correspondant à ces implantations. Toutes copies de documents permettant de préciser l'activité opérationnelle de ces S.A.S. nous seraient très précieuses.

« Nous rappelons l'importance de ce problème. L'attribution de la croix du combattant à nos anciens supplétifs leur permettra, en les mettant sur le même pied d'égalité que leurs camarades métropolitains, de pouvoir bénéficier de l'appui des offices départementaux d'anciens combattants et d'obtenir un jour une retraite du combattant bien méritée ».

M. d'ANDOQUE, président de l'association, a alerté à nouveau les anciens des S.A.S. dont l'adresse est connue. Nous reproduisons ici les paragraphes les plus importants de cet appel :

« Nous avons déjà reçu quelques informations, hélas trop limitées et pas assez nombreuses pour remplir la tâche difficile et cependant indispensable qui nous est demandée.

« Nous vous lançons à nouveau un pressant appel. Ecrivez à l'association en nous donnant toutes informations concernant votre secteur. Si vous avez gardé des cartes ou des plans, nous vous demandons de bien vouloir nous les confier, ou nous en adresser copie.

« Par ailleurs, pour accomplir le travail qui nous est demandé, nous sommes à la recherche d'un camarade libre de toutes occupations, que nous sommes prêts à défrayer, et qui voudrait bien nous aider à Paris, pendant environ quatre mois.

« Nous remercions par avance tous nos camarades de l'aide précieuse qu'ils pourront nous apporter ».



le plus **"koumia"** des groupes de compagnies d'assurances

Maurice DUBARRY

Directeur-Adjoint

78, Route de Paris : 69260 LYON-CHARBONNIERES

Pierre SALANIE

Agent Général

Le Haut de la Côte 46220 PRAYSSAC Henry ALBY

Inspecteur Principal

« Bordeneuve »
31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Michel LEONET

Président Directeur Général Rhin et Moselle - Assurances Françaises

> 1, Rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG

78, Route de Paris LYON-CHARBONNIÈRES

e Taitbout - 75009 PARIS

Renaud ESPEISSE

MASSEUR - KINÉSITA

1, Rue des Arquebus 67000 STRASBOURG

Marcel NICLAUSSE

ren

68, Avenue George:-Clémenceau 83,700 SAINT:RAPHAËL

ndord a

ouy de MAREUIL

Commission F, ritaires 296-D-73 du 15-5-72

#### Adresses des

# ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ 13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4° Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

### bar - brasserie

# "LE SIROCCO"

- Apéritifs Kémia
- Spécialités Plats
- Sandwichs variés

Madame SARRAZIN, fille de Goumier vous réserve le meilleur accueil.

59, Rue de Lancry - 75010 PARIS - Tél. 208.24.48

S.A.R.L. au Capital de 20.000 F

R. C. PARIS B /84 43/ 238

#### Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

#### L'HOTEL RESTAURANT

"Les diseaux" \*\*

22 Chambres - Entièrement neuf

à CLAIX 8 km au Sud de Grénoble - RN 75 (Nice) Réservation : Tél. (76) 98-67-74

recevra avec plaisir 100% I
Goumiers et leurs fai
Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc, Parking privé, Garage, pscine.

Un Hôtel où l'on dort bien... Un Restaurant de bonne cuisine (tenu p<sup>ar</sup> Mme VAGNOT)

# Éditions A. V. Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

#### PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE Judgust ADiplômé d'état Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES (S<sub>.-8-O.)</sub> Tél. 626-19-49

#### Amateurs de bons Vins

Adressez-vous au
 Cominandant LAVOIGNAT
 84230 CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Vins issus directement de la propriété

PRIX KOUMIA